

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4129 - MARDI 23 NOVEMBRE 2021

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

L'autorité urbaine interdit la marche du 27 novembre

Réagissant à la correspondance du CALCC et du Milapro sur la marche du Bloc patriotique prévue pour le 27 novembre, le gouverneur de la ville-province de Kinshasa a refusé de prendre note de cette manifestation publique. « Je ne saurais prendre acte de votre requête », leur a-t-il dit. Parmi les raisons qui ont poussé le gouverneur à refuser cette manifestation, il y a notamment l'absence de la notification sur l'itinéraire. Gentiny Ngobila a fait également savoir que ces deux structures n'ont pas qualité pour lui écrire dans le cadre de ces manifestations publiques.

Page 4



Des manifestants lors d'une marche à Kinshasa

BONNE GOUVERNANCE

Félix Tshisekedi pour la rationalisation du domaine minier



Un site minier de la Gecamines--

De l'assainissement du secteur minier aujourd'hui gangrené par une fraude intense, il en a été largement question lors du vingt-neuvième Conseil des ministres que le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, a présidé le 19 novembre par visioconférence, depuis la Cité de l'Union africaine.

La thématique qui a fait l'objet de la communication du président de la République traduit, si besoin en était encore, son souci de lutter efficacement contre la fraude minière et, surtout, de mettre fin à la dilapidation des actifs miniers dans l'administration du Code minier.

Page 2

LUTTE CONTRE LA COVID-19

Le Premier ministre a reçu sa première dose de vaccin



Le Premier ministre recevant sa dose de vaccin

Le chef du gouvernement, Jean-Michel Sama Lukonde, a pris sa première dose de vaccin contre la covid-19, le 20 novembre, au centre de vaccination de la Clinique Ngaliema à Kinshasa. Il a réitéré l'appel du chef de l'Etat qui, par rapport à la lutte contre la pandémie, a appelé toute la population la plus vulnérable à se faire vacciner.

Le Premier ministre a profité également de sa séance vaccinale pour visiter l'hôpital de Ngaliema qui est une clinique de référence de la République, pour voir particulièrement le pavillon réservé aux malades de la covid-19.

Page 3

INFRASTRUCTURES

Le marché de Liberté en passe d'être réhabilité

Dévasté par un incendie d'origine inconnue jusqu'ici, le marché de Liberté, situé au cœur de la Tshangu, quartier Est de Kinshasa, va être réhabilité dans un plus

bref délai. L'annonce a été faite par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi- Tshilombo, en visite dernièrement sur le lieu du sinistre. Sous une

fine pluie qui a arrosé la capitale, le président de la République a fait le constat de ce qui reste de ce grand marché de la capitale.

ÉDITORIAL

Unité

Ce que démontre de façon implacable la pandémie du coronavirus est le fait que l'arme la plus sûre pour lutter contre ce fléau est bien l'unité nationale. Autrement dit la prise de conscience par toute la population du fait que seul le respect global des mesures adoptées par les autorités afin de stopper la progression du virus covid-19 et de ses différents variants peut nous mettre à l'abri des terribles effets de ce mal.

En témoignent de façon claire, en Europe notamment mais aussi chez nous en Afrique, la différence des situations que génèrent le respect ou le non-respect des gestes barrières, le niveau haut ou bas de la vaccination, la protection ou la non protection des personnes les plus fragiles. Des comportements individuels et collectifs radicalement différents qui expliquent pourquoi des pays proches les uns des autres subissent de plein fouet les conséquences mortelles de la pandémie ou, bien au contraire, parviennent à s'en protéger. Dans ce contexte très particulier, rien, finalement, n'est plus important pour les Etats et leurs gouvernements que de communiquer avec le peuple sur ce sujet très sensible : communiquer pour faire comprendre à chaque citoyenne et à chaque citoyen que la lutte contre le coronavirus ne sera gagnée que s'ils appliquent de façon stricte les mesures que la communauté scientifique a mises au point et que leurs gouvernants s'emploient à faire respecter par l'ensemble de la population ; communiquer pour combattre les idées fausses que répandent de différentes façons et tout particulièrement sur les réseaux sociaux ceux et celles qui prétendent que les mesures barrières et la vaccination portent atteinte à la liberté individuelle.

Tout compte fait, dans le temps très particulier où nous vivons, il est évident que seule l'unité de la nation congolaise peut la mettre à l'abri des terribles effets destructeurs de la pandémie qui frappe la planète tout entière et sur laquelle surfent comme d'habitude les anarchistes de tous bords. Unité que la société civile dans son ensemble doit faire sienne et s'employer à concrétiser en portant un masque, en respectant les gestes barrières dictés par les pouvoirs publics, en évitant les attroupements qui favorisent l'extension de la pandémie, en s'imposant les tests qui permettent de déceler le virus et ses variants, en se faisant vacciner dès que cela est possible.

Jamais en vérité l'unité n'a été aussi importante, aussi vitale pour chacune, chacun de nous !

Le Courrier de Kinshasa

BONNE GOUVERNANCE

Félix Tshisekedi pour la rationalisation du domaine minier

De l'assainissement du secteur minier aujourd'hui gangrené par une fraude intense, il en a été largement question lors du vingt-neuvième conseil des ministres que le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, a présidé le 19 novembre par visioconférence, depuis la Cité de l'Union africaine.

La thématique qui a fait l'objet de la communication du président de la République traduit, si besoin en était encore, son souci de lutter efficacement contre la fraude minière et, surtout, de mettre fin à la dilapidation des actifs miniers par certains acteurs politiques et les responsables des services publics impliqués dans l'administration du Code minier.

Les propos tenus dans ce cadre par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, à l'endroit des membres du gouvernement, ont notamment mis l'accent sur l'impératif de procéder rapidement à la rationalisation de la gestion du domaine minier, à la lumière des conclusions du rapport détaillé sur l'exploitation illégale des ressources minières présenté par la ministre des Mines, lors du 23^e conseil des ministres.

La rationalisation ainsi préconisée devrait permettre d'accroître la contribution du secteur minier dans le budget de l'Etat et de faire bénéficier, en priorité, le peuple congolais des richesses minières du pays, a précisé le président de la République, avant de recommander à la ministre des Mines, Antoinette N'Samba Kalambayi, de veiller à l'application des mesures prises en rapport avec l'assainissement du secteur.

Assainir le fichier cadastral Aussi, en attendant que toute la lumière soit faite sur le processus de déchéance des permis de recherche concernés par le processus de rationalisation du domaine minier, la ministre des Mines a été enjointe de suspendre l'octroi des permis de recherche des droits miniers et/ou de carrières ainsi que

les mutations et amodiations des droits miniers jusqu'à l'assainissement total et urgent du fichier cadastral par le cadastre minier.

A cette recommandation, il s'en suit une série d'autres pour lesquelles le chef de l'Etat attend, de la part de la ministre des Mines, une application sans faille dans les meilleurs délais. Il s'agit, entre autres, de déclencher la procédure de retrait des droits miniers et/ou d'autorisation d'exploitation de carrières permanentes à la suite de manquements des obligations administratives et sociales contenues dans l'article 286 du Code minier. C'est le cas notamment du non-paiement des droits superficiaires, du défaut de commencer les travaux dans le délai légal et du non-respect des engagements vis-à-vis des obligations sociales dans le délai réglementaire.

La ministre des Mines a également été instruite de poursuivre l'identification des périmètres de recherches où s'effectuent les activités minières illicites, mais aussi de démarrer les travaux de la commission chargée d'identifier toutes les sociétés minières censées céder à l'Etat congolais 10% de leur capital social au moment de la transformation du permis de recherche en permis d'exploitation, et ce, conformément à l'article 71, alinéa du Code minier. Il lui a également été demandé de prévoir, en collaboration avec la ministre d'Etat, ministre du Portefeuille, un cadre permanent de gestion de la participation de l'Etat dans les sociétés privées titulaires de permis d'exploitation, impliquant le cadastre minier et le Conseil supérieur du portefeuille.

Gérer les actifs miniers

En outre, l'accélération du processus de recrutement du consultant chargé de réaliser l'audit technique de la carte cadastrale du cadastre minier sur une période prenant en compte ces dix dernières années relève également des attributions de la ministre des Mines qui devra y veiller. Bien plus, elle est astreinte à initier, conjointement avec la ministre d'Etat, ministre du Portefeuille, un contrôle systématique de la gestion des actifs miniers des entreprises minières du portefeuille de l'Etat. Ce contrôle, à en croire le compte rendu fait à l'issue du conseil, « devra permettre de connaître l'exploitation des actifs miniers par des amodiations ou par joint-venture et déterminer la hauteur des recettes qu'en tire le Trésor public ».

Enfin, la ministre des Mines a été instruite d'évaluer la régularité du processus de renouvellement de certains droits d'exploitation dont les informations sur les soupçons de corruption et le manque à gagner pour l'Etat lui sont parvenues.

Telles sont les sept recommandations essentielles que le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, a faites à la ministre des Mines tout en insistant pour qu'un rapport sur leur niveau d'exécution soit présenté au conseil dans les prochains jours. Quant à l'Inspection générale des finances, elle a été instruite de se pencher sur le contrôle dans le secteur minier dans son ensemble.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MPME

Vers une consolidation du leadership féminin

Le gouvernement de la République a lancé officiellement le projet de réforme et dissémination des textes de lois visant particulièrement les femmes actives en République démocratique du Congo (RDC). Piloté par le Projet d'appui au développement des micro, petites et moyennes entreprises (PADMPME), à travers sa composante réservée uniquement aux femmes, ce projet a pour objectif de combler la faible connaissance des lois entrepreneuriales et booster le leadership féminin.

La force du projet lancé avec faste le week-end par le ministère de l'Entrepreneuriat et Petites et moyennes entreprises tient d'abord de l'importance des intervenants. Outre la Banque mondiale (BM) qui finance le PADMPME, il y a également l'ONU Femmes à travers sa composante « Amélioration de l'environnement des affaires ». Le projet de réforme et dissémination des textes en lui-même est une composante du PADMPME qui est entré en exécution en janvier 2019 avec l'installation de l'Unité de coordination nationale. En fait, il existe même deux sous-composantes dédiées entièrement à la femme au sein de ce projet. En dehors de la dissémination des lois fa-

vorables à la promotion économique qui vient d'être mise en œuvre avec l'appui de l'ONU Femmes, il y a aussi le soutien aux femmes entrepreneures. A cela, il convient d'ajouter d'autres composantes qui prévoient, notamment, une discrimination positive réservant d'office à la femme l'accès à 40 % de places sur les listes des projets sélectionnés.

L'ONU Femmes intervient dans ce projet à travers sa composante qui aide les femmes à connaître et à exercer leurs droits économiques, et à bénéficier des mêmes opportunités en entrepreneuriat et emplois. Comme l'a rappelé le ministre de l'Entrepreneuriat, Eustache Muhanzi, l'entrepreneuriat féminin est une

priorité et une nécessité pour le PADMPME. « La participation des femmes dans les activités économiques favorisera une plus grande autonomisation de celles-ci y compris le leadership féminin, atout supplémentaire dans la marche du développement durable », a-t-il indiqué. Pour sa part, le ministère du Genre exprime le souhait que le projet fasse le tour du territoire national pour combler la faible connaissance des lois entrepreneuriales chez les femmes rurales, commerçantes, vivant avec handicap, autochtones et autres.

Pour l'heure, la zone de couverture du PADMPME se limite à quatre provinces, en l'occurrence la ville province

de Kinshasa, le Nord-Kivu, le Haut-Katanga et le Kongo central. Un choix d'abord dicté par la réalité du terrain, car il s'agit de s'appuyer sur les grandes villes, à savoir Kinshasa, Goma, Lubumbashi et Matadi, qui ont déjà un tissu embryonnaire d'entrepreneuriat. Sur ce point, la BM, le principal soutien au PADMPME, juge nécessaire d'envisager et d'étudier l'extension de ce grand projet au regard de son impact. « L'ensemble de ce projet doit faire l'objet d'une analyse et d'un passage à l'échelle. Il ne faut pas seulement se contenter de Kinshasa, Goma, Lubumbashi et Matadi, il faut aller plus à l'intérieur du pays, il faut aller dans des endroits

où les femmes sont encore dans une situation précaire », indique-t-elle.

Au sujet de ces textes entrepreneuriaux à disséminer, l'on sait qu'un toilettage a été effectué pour distinguer ceux à disséminer et ceux à réviser grâce à un plaidoyer porté par des acteurs formés. Comme l'a noté l'ONU Femmes, il faut en finir avec les obstacles éco-systémiques qui entravent l'implication effective des femmes dans la création, la formalisation, la croissance et la compétitivité des micro, petites et moyennes entreprises.

Laurent Essolomwa

LUTTE CONTRE LA COVID-19

Le Premier ministre se vaccine

Le chef du gouvernement, Jean-Michel Sama Lukonde, a pris sa première dose de vaccin contre la covid-19, le 20 novembre au centre de vaccination de la Clinique Ngaliema, à Kinshasa.



Le Premier ministre recevant sa dose de vaccin

« Je profite de l'occasion pour réitérer l'appel du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, qui, par rapport à la lutte contre la pandémie, a appelé toute la population la plus vulnérable à se faire vacciner. Car, cette sensibilisation fait partie des campagnes qui peuvent nous permettre de sortir de cette situation qui ne fait qu'endeuiller la population congolaise. Souvenez-vous que nous avons lancé la

table ronde sur la vaccination, donc il était de bon aloi que nous-mêmes, les autorités, puissions montrer l'exemple et venir ici pour avoir cette vaccination... », a indiqué le chef du gouvernement, se confiant à la presse après sa vaccination.

Le Premier ministre a profité également de sa séance vaccinale pour visiter l'hôpital Ngaliema qui est une clinique de référence de la République, pour voir particulièrement le pavillon réservé aux malades de la co-

vid-19.

« J'ai été agréablement surpris de constater que les

chambres sont quasiment vides. On a trouvé que trois cas. Ce qui veut dire que le taux d'occupation est très faible ; nos chiffres sont actuellement trop bas. Nous devons nous battre pour les maintenir ainsi », a fait savoir Jean Michel Sama.

"A côté des gestes barrières qui doivent rester de mise, la vaccination fait partie des éléments qui permettent de maintenir ces chiffres très bas. On a trouvé des chambres équipées qui montrent qu'on est capable de prendre en charge, avec la plus grande pertinence surtout, les cas les plus sévères ici dans cet hôpital officiel du pays", a-t-il ajouté.

Le chef du gouvernement est passé également dans le pavillon VIP où les différentes chambres viennent d'être nouvellement réhabilitées

par le comité de gestion de la Clinique Ngaliema dirigé par le Dr Roger Kongo Minga. Jean Michel Sama Lukonde a été très ému de découvrir le centre chirurgical pédiatrique cardiovasculaire qui va bientôt recevoir des nouveaux cas grâce aux équipements qui y sont installés.

"Nous allons être l'un des centres de référence en terme de chirurgie cardiaque en Afrique. Pour nous, c'était une belle visite ici à la clinique Ngaliema", a-t-il souligné, tout en lançant un appel pathétique à la population à respecter scrupuleusement les gestes barrières et aussi à se faire vacciner, car la pandémie est bel et bien là.

Auparavant, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention a salué le geste du Premier ministre Sama qui constitue non seulement un signal fort dans le cadre de la campagne de vaccination, mais aussi un élément motivateur pour les autres leaders politiques de la République, et surtout pour la population afin d'emboîter le pas. Car, l'idéal est de se prémunir contre la pandémie et espérer revenir à la vie normale.

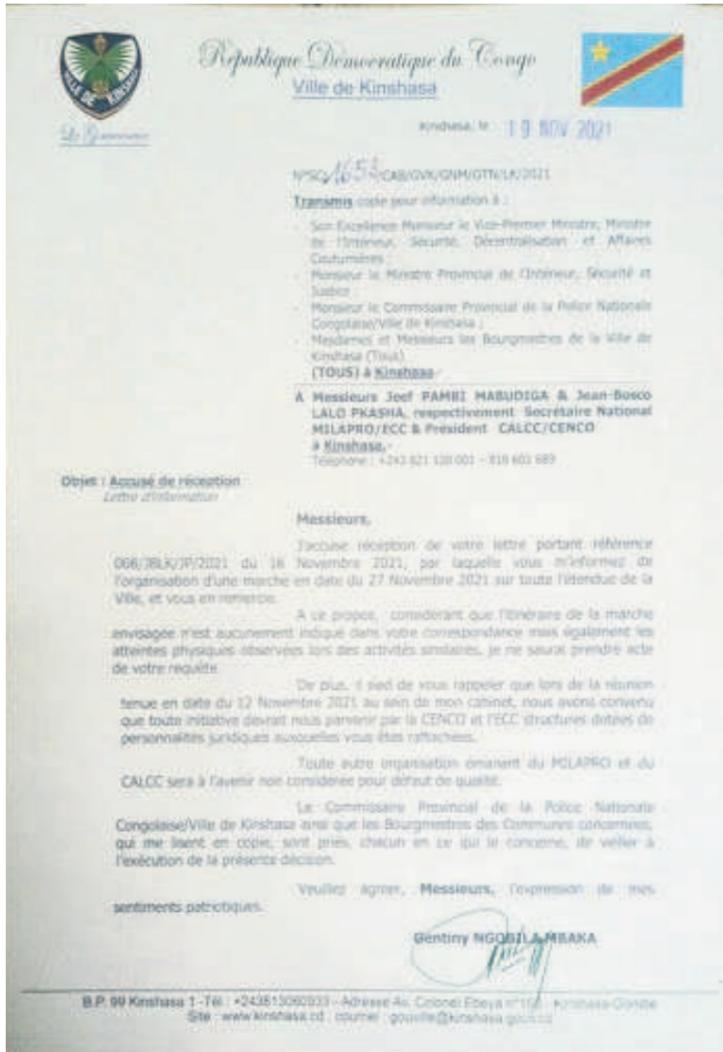
Blandine Lusimana

« J'ai été agréablement surpris de constater que les chambres sont quasiment vides. On a trouvé que trois cas. Ce qui veut dire que le taux d'occupation est très faible ; nos chiffres sont actuellement trop bas. Nous devons nous battre pour les maintenir ainsi »

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Le maire de Kinshasa refuse la marche du 27 novembre

Le gouverneur Genty Ngobila relève que le CALCC et le Milapro, signataires de la correspondance lui adressée pour l'organisation d'une marche pacifique, n'ont pas indiqué d'itinéraires et n'ont pas de personnalité juridique.



La lettre de Genty Ngobila

Réagissant à la correspondance du CALCC et du Milapro sur la marche du Bloc patriotique prévue pour le 27 novembre, le gouverneur de la ville-pro-

vince de Kinshasa a refusé de prendre note de cette manifestation publique. « Je ne saurais prendre acte de votre requête », leur a-t-il dit.

Parmi les raisons qui ont poussé le gouverneur à refuser de reconnaître le droit du Bloc patriotique à cette manifestation, il y a notamment l'absence de la notification sur l'itinéraire. Genty Ngobila a fait également savoir que ces deux structures n'ont pas qualité pour lui écrire dans le cadre de ces manifestations publiques. Il souhaiterait être saisi par les églises catholiques et protestantes auxquelles ces deux structures sont rattachées.

Le gouverneur a aussi motivé son refus par les atteintes physiques observées lors des manifestations similaires organisées dans le passé par le Bloc patriotique.

Il est rappelé que le Bloc patriotique a voulu organiser une autre marche à cette date en vue de réclamer la dépolitisation de la centrale électorale et le retrait de la taxe sur le registre des appareils mobiles.

Lucien Dianzenza

VIE ASSOCIATIVE

Telema Muana ya Mappinga oeuvre pour la baisse du train de vie des institutions publiques

Les familles de dépendants des militaires et policiers, ligüées en association Telema Muana ya Mappinga, se sont mobilisées devant le Palais du peuple, à Kinshasa, pour soutenir la proposition de la baisse du train de vie des institutions publiques dans le budget national 2022, afin d'améliorer le social des soldats et policiers qui vivent dans une forte précarité.

L'association Telema Muana ya Mappinga (TMM), avec à sa tête Christella Kiakuba, initiatrice et coordonnatrice principale, a été reçue, le 19 novembre, par le bureau de l'Assemblée nationale au Palais du peuple à Kinshasa. En compagnie des enfants soldats banderole en main et sifflet à la bouche, l'association a fait une sorte de sit-in sur le lieu. « Cette fois-ci, nous avons refusé d'attendre la concrétisation des promesses liées à la majoration des soldes de nos parents à la maison. Nous avons mobilisé notre communauté pour soutenir la proposition de l'Assemblée nationale sur la réduction du train de vie des institutions pour que la différence serve à la majoration des soldes de nos parents et autres problèmes sociaux », a déclaré Christella Kiakuba.

Ayant été informé de la présence de la communauté des enfants et femmes des policiers et soldats, le bureau de l'Assemblée nationale a donc daigné leur accorder l'audience, soutenant leur démarche. « L'autorité budgétaire nous a rassuré que la majoration des soldes de nos parents est inscrite dans le projet de loi des finances 2022 », a confié la coordonnatrice de TMM.

Et de soutenir : « Les dépendants des militaires et des policiers sont fatigués des promesses. Et lorsque nous avons vu la vidéo du vice-président de l'Assemblée nationale, KabundAKabund, sur la baisse du train de vie des institutions pour améliorer les autres couches sociales, nous avons décidé de nous en approprier parce que nous sommes les bénéficiaires de cette proposition, car ce n'est pas pour la pre-

mière fois que l'on nous démontre la volonté de majorer les soldes de nos parents. Nous n'allons plus laisser aux politiciens l'occasion de nous berner avec leurs promesses. Nous nous sommes donc mobilisés pour nous approprier cette proposition qui est salutaire pour notre communauté ».

La coordonnatrice a indiqué que la mobilisation du jour au Palais du peuple est aussi un plaidoyer pour la réhabilitation des hôpitaux dans tous les camps militaires et policiers, et aussi les frais funéraires des soldats qui sont aujourd'hui inhumés par leurs propres familles, la police et l'armée n'enterrant plus leurs éléments décédés. Créé en 2013, TMM milite pour l'amélioration des conditions de vie des familles des hommes en uniforme. Il s'agit de redorer l'image ternie des dépendants des militaires et policiers. Cette association a mené plusieurs actions de bienfaisance dans les écoles publiques logées dans les camps militaires et policiers à Kinshasa, en faveur des enfants des militaires et policiers. Avec plus de dix mille membres actuellement, cette association a mis en place la bourse « Muana ya Mappinga Academia ». « Cette Bourse est un projet phare de l'Asbl. Nous avons actuellement réussi à l'expérimenter dans deux provinces, Kinshasa, avec cinquante candidats, et le Kwango précisément dans la ville de Kenge, avec six candidats, qui sont totalement pris en charge par l'Asbl Telema Muana ya Mappinga et ses partenaires », déclarait en juin dernier Christella Kiakuba, au cours d'une interview accordée à www.actualite.cd.

Martin Engimo

INFRASTRUCTURES

Le marché de Liberté bientôt réhabilité

Dévasté par un incendie d'origine inconnue jusqu'ici, le marché de Liberté, situé au cœur de la Tshangu, quartier est de Kinshasa, va être réhabilité dans un plus bref délai.

L'annonce a été faite par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, en visite dernièrement sur le lieu du sinistre. Sous une fine pluie qui a arrosé la capitale, le président de la République a fait le constat de ce qui reste de ce grand marché.

Marchandises calcinées, tôles dévastées, étalages réduits en cendre, telle est l'image qu'offre aujourd'hui ce marché construit en 1998 par feu président Laurent Désiré Kabila. « Les travaux de réhabilitation du marché de Liberté doivent débuter incessamment et des dispositions doivent être prises contre les pyromanes », a déci-



Félix Tshisekedi s'entretenant avec une vendeuse

dé le chef de l'Etat.

Cette visite surprise a été saluée par les commerçantes désemparées trouvées sur le lieu. Le ministre des Finances, Nicolas Kazadi; le gouverneur de la

ville, Genty Ngobila; et plusieurs autres personnalités ont accompagné le chef de l'Etat lors de cette visite.

Alain Diasso

DÉBAT

Un budget 2022 à la limite de « l'insolence »

Le député national Delly Sesanga n'a pas mâché ses mots lors de sa dernière sortie médiatique. Selon lui, la loi financière en examen à la chambre basse du Parlement « contient une politique régressive incarnant un État insolent, insouciant et délié de ses obligations fondamentales ».

Exceptionnellement dans les délais constitutionnels. Un fait mis à l'actif de l'actuel gouvernement dirigé par le Premier ministre, Sama Lukonde. Toutefois, après le vote positif intervenu deux mois après le dépôt officiel du projet en date du 14 septembre dernier, la commission Ecofin de l'Assemblée nationale est en train de travailler dessus. Les travaux en commission s'annoncent déjà très rudes d'autant que

certaines acteurs politiques n'en ont pas fini avec l'actuel gouvernement sur certains choix politiques dans un contexte exceptionnellement de crise sociale et sanitaire.

Au niveau des dernières réactions, il y a celle de Jean-Jacques Mamba, le député national MLC. Pendant les discussions techniques au sein de la Commission, il espère pousser les autorités gouvernementales à réo-

rienter certains crédits pour rencontrer la problématique de la famine et du taux de chômage. Dans le même élan mais en des termes plus virulents, Delly Sesanga déplore la priorité manifeste accordée au fonctionnement des institutions. A l'heure de la covid-19, il s'attendait à des choix plus judicieux qui tendent à privilégier le bien-être collectif. Encore une fois, fait-il remarquer, l'accès aux charges publiques élec-

tives ou de nomination reste un instrument d'enrichissement rapide de ceux qui parviennent aux commandes de l'appareil au détriment de la justice sociale.

Par la suite, Delly Sesanga peint un tableau peu flatteur de son pays, la RDC. Pour lui, tout l'enjeu est de sortir le pays de la situation de faillite. « Il faut sortir de la conception de l'État distributeur automatique des privilèges et avantages à des

clientèles politiques, pour une conception moderne de l'État : un État modeste mais efficace au service de l'intérêt général et des missions de service public ». Sa plus grande crainte est qu'au regard du retard pris dans son examen, les questions stratégiques de l'heure ne soient pas abordées en raison du temps, plus exactement à trente jours de la clôture de la session budgétaire.

Laurent Essolomwa

LINAFOOT/LIGUE 1

Mazembe vient à bout de Renaissance, V.Club punit Tshinkunku

Deux rencontres de la 27^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) se sont jouées le 22 novembre à Mbuji-Mayi et Lubumbashi.



Mazembe vainqueur de Renaissance du Congo, le 22 novembre

Dans son stade de la commune de Kamalondo, dans le chef-lieu de la province du Haut Katanga, le Tout-Puissant Mazembe, qui jusque-là n'a pas encore livré une rencontre en déplacement, a battu le FC Renaissance du Congo de Kinshasa par deux buts à zéro. C'est en seconde période que la partie s'est dénouée pour les Corbeaux déjà dominateurs en première période. Entré en jeu à la place du Tanzanien Thomas Ulimwengu blessé en première période, Kelvin Bileko Mbaki a ouvert la marque à la 46^e mn. Nouvelle coqueluche des supporters de Mazembe et entré en jeu en seconde période, Patient Mwamba a inscrit le second but à la 75^e mn, prolongeant dans les filets la balle relâchée par le gardien de but Pululu des Renais de Kinshasa sur une frappe du défenseur zambien, Kabaso Chongo.

Signalons que pour cette rencontre, le coach Franck Dumas de Mazembe a titularisé le gardien de but Ibrahim Mounkoro, et dans le champ, Issama Mpeko, l'Ougandais Joseph Ochaya, le Zambien Kabaso Chongo, Arsène Zola, Kevin Mondeko, l'Ivoirien Christian Koffi Kouamé, Michée Mika, Mercey Ngimbi, le Tanzanien Thomas

Ulimwengu et Adam Bossu Nzali. Du côté de Renaissance du Congo, l'entraîneur José Mundele a fait confiance au gardien de but Pululu Kingu, Mufuele, Kambo Alife, Magassa Batiga, Makanda Manganga, Yves Magola, Christian Kalala, Nicolas Kazadi Okito, Nzau Bukaka, Bola Lobota et Fahad.

Le club orange n'a pas pu trouver un terrain d'entente avec le technicien congolais Otis Ngoma, invité à Kinshasa par le président Willy Mandala pour prendre la direction du staff technique du club. L'ancien entraîneur du Darin Club Motema Pembe n'a donc pas signé un contrat à cause de certaines clauses pour lesquelles lui et la direction actuelle du club ne sont pas tombés d'accord. Dans l'entretemps, Renaissance du Congo n'arrive pas à décoller, n'ayant enregistré qu'une seule défaite en huit journées du championnat national Ligue 1. Et avec cette nouvelle défaite, le club est bloqué à 7 points après 7 sorties. Mazembe renforce son leadership, trônant désormais avec 25 points après 9 matches joués.

Au stade Kashala Bonzola de Mbuji-Mayi, l'US Tshinkunku de Kananga a littéralement coulé face à l'AS

V.Club, battu à domicile (le club de Kananga joue ses matches at home à Mbuji-Mayi, le stade des jeunes de la commune de Katoka ne pouvant pas recevoir les matches de la Ligue 1), par un but à 5. L'équipe entraînée par Jean Claude Loboko n'a pas pu tenir comme face à Maniema Union au match précédent (un but partout). Le milieu défensif camerounais, Pascal Mbarga, a donné le go de la série de buts des Dauphins Noirs de Kinshasa dès la 3^e mn.

Les joueurs de Raoul Jean-Pierre Shungu (coach de V.Club après le départ de Dominique Cionci) ont doublé la mise à la 13^e mn par Glody Lilepo Makabi, avant le troisième but de Pascal Mbarga à la 45^e, s'offrant ainsi un doublé. Le Congolais de Brazzaville, Jacques Temopele Medina, a porté le score à quatre buts à zéro pour V.Club à la 77^e mn, et Obed Mayamba Mukokiani a clôturé la série à la 81^e. Samuel Foura a sauvé l'honneur des Sanga Bilembi (chasseurs) du Kasai Central à la 84^e mn. Au classement, V.Club totalise 17 points, avec deux matches en moins par sur Mazembe et Lupopo ayant respectivement 25 et 21 points.

Martin Engimo

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

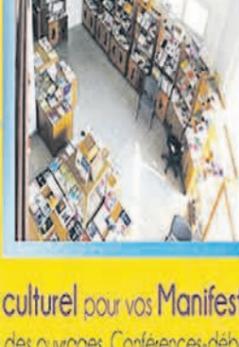


**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.







Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpi), Brazzaville
République du Congo



EAU ET ASSAINISSEMENT

Une vague de mouvements de protestation à la privatisation de l'eau

Des militants africains de l'eau appellent leurs gouvernements à résister à la pression liée à la privatisation de l'eau qui se multiplie sur le continent.

Des militants d'un autre genre se sont faits remarquer en marge des réunions annuelles de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI). La coalition Our water, our right african, a mis en garde contre les dangers de la privatisation de l'eau. « La menace de la privatisation de l'eau est réelle en Afrique », a déclaré Akinbode Oluwafemi, directeur exécutif de Corporate accountability and public participation Africa (Cappa). Ce qu'il a appelé « un modèle de développement raté ». Pour lui, l'Afrique ne devrait pas être « le dépotoir d'un tel système ». Les risques de la privatisation, selon un rapport de Léo Heller, ancien rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement, comprennent « l'inabordable et la non-durabilité, la détérioration possible des services et les opportunités accrues de corruption ».

Pour les experts, il est essentiel d'améliorer la gestion de l'eau, compte tenu des risques liés à l'eau et à l'augmentation du nombre de personnes confrontées à un stress hydrique. L'accès à l'eau potable échappe encore à 76% des habitants de l'Afrique subsaharienne. Parfois, le secteur privé est celui qui possède les outils et les capacités d'accès à l'eau qui peuvent être difficiles à atteindre. « Dans les pays proches du Sahel, l'eau est là mais elle est profonde et il faut d'énormes ressources pour l'évacuer. Il faut inviter ceux qui veulent y investir mais, en même temps, leur faire comprendre que ce n'est pas n'importe quelle marchandise, c'est



de l'eau et l'eau est précieuse à la vie », a déclaré Aminata Touré, membre du Conseil mondial de l'assainissement pour tous. Avec des ressources limitées, les ressources du secteur privé peuvent être essentielles pour parvenir à l'accès à l'eau pour tous d'ici 2030. Mais beaucoup se méfient de la manière de gérer un tel engagement. « Ce qui arrive parfois, c'est que le gouvernement se lave les mains. Il voit que le secteur privé le fait... alors il ne s'en soucie pas. C'est là que les choses tombent », a expliqué Sanjay Banka, directeur général de BioLoo.

La participation du secteur privé en Afrique

La participation du secteur privé à l'approvisionnement en eau - soit de manière autonome, soit dans le cadre de partenariats public/privé - a évolué dans certaines parties du continent, notamment au

Sénégal, au Cameroun, au Gabon et au Ghana. Selon un nouveau rapport de la Cappa, la participation du secteur privé n'a pas nécessairement augmenté l'accès à l'eau. Au Cameroun, des pénuries d'eau et un approvisionnement irrégulier ont été constatés lors d'un contrat de privatisation de dix ans avec la Camerounaise des eaux et la Cameroon water utilities corporation. Au Sénégal, des pénuries persistent encore sous la gestion par Suez. Et au Gabon, des irrégularités de factures et des risques environnementaux ont été constatés tout au long de l'exploitation par Veolia. Ceux-ci ont été encore mis en évidence lorsque la typhoïde, une maladie d'origine hydrique, a éclaté dans un contexte de faible approvisionnement en eau. Le gouvernement a besoin de l'aide d'autres acteurs de l'écosystème pour la mise en œuvre et l'exécution, selon Sanjay Banka. Le meilleur modèle, a-t-

Une des étapes du cycle domestique de l'eau il expliqué, est celui dans lequel l'infrastructure Wash est mise en œuvre.

Mettre un prix sur l'eau

Grâce à son « approche en cascade », la BM donne la priorité à l'utilisation du financement du secteur privé, comme moyen de combler le déficit de financement de 250 milliards de dollars par an pour atteindre les objectifs de développement durable. Cela a joué dans certains projets d'eau. Au Bénin, la BM a soutenu la gestion des réseaux d'adduction d'eau en milieu rural par le secteur privé, et au Kenya, elle a aidé à lever 25 millions de dollars de financement privé pour un plan de développement pour l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous d'ici 2030. Sur son site internet, la BM fait savoir qu'elle « n'a pas de préférence pour le service public ou privé ». Le problème, selon Sanjay Banka, est que « les gens ne

sont pas à l'aise avec le fait qu'il y ait un prix à payer pour l'eau. Ils pensent qu'il devrait être traité comme de l'air. Mais l'eau propre n'est pas quelque chose en abondance, a-t-il expliqué, et donc quelqu'un (soit le consommateur ou le gouvernement en récupère probablement le coût grâce aux taxes) doit payer le coût ». Pour Akinbode Oluwafemi, les gouvernements devraient plutôt investir dans une participation publique significative à la gouvernance de l'eau, inscrire le droit humain à l'eau dans la loi et améliorer le salaire et le bien-être des travailleurs des services publics. Un débat est en cours. Il s'agit de remettre en question la façon dont l'eau est financisée. Des groupes de la société civile ont protesté contre l'émergence de l'eau en bourse et tout récemment, une controverse a éclaté lorsque Léo Heller a publié son rapport sur les risques pour les droits humains de la privatisation de l'eau et comment les atténuer. Le nouveau rapporteur spécial de l'ONU sur les droits humains à l'eau et à l'assainissement, Pedro Arrojo-Agudo, a appelé à l'intervention de l'ONU pour invoquer une gouvernance démocratique de l'eau qui n'est pas influencée par des intérêts privés. En mars 2022, se tiendront, en même temps, au Sénégal, le 9^e Forum mondial de l'eau ainsi que le Forum alternatif de l'eau. L'objectif est de discuter de la manière de résister à la marchandisation de l'eau, ouvrant l'espoir qu'un jour elle sera gratuite pour tous, a déclaré Touré.

Noël Ndong

CIRCULATION ROUTIÈRE

Plus d'un million de personnes perdent la vie

Chaque année, environ 1,35 million de personnes perdent la vie à la suite d'un accident de la route, a relevé l'Organisation des Nations unies (ONU), à l'occasion de la Journée mondiale du souvenir des victimes de la circulation routière, célébrée le 21 novembre.

Le thème, cette année, a mis l'accent sur la réduction de la vitesse de la circulation. En effet, une vitesse faible a le potentiel d'éviter de nombreux décès et des blessures graves, en particulier pour les piétons et autres usagers vulnérables (enfants, personnes âgées et personnes handicapées).

« Toutes les 24 secondes, une vie est fauchée dans un accident de la route. La Journée mondiale du souvenir des victimes des accidents de la route est l'occasion de réfléchir sur la mort tragique de millions de personnes », a déclaré le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, dans un message.

A cette occasion, il a appelé les pays, les entreprises et les citoyens à travers le monde à

soutenir les efforts pour rendre les routes plus sûres. « J'exhorte chaque pays et entreprise, ainsi que chaque citoyen et citoyenne à soutenir l'action menée aux niveaux local et mondial pour rendre les routes plus sûres, notamment dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, où sont enregistrés plus de 90% des décès liés à des accidents de la route dans le monde », a déclaré le secrétaire général.

Mobiliser l'ensemble de la société

Il a encouragé également tous les États membres à adhérer aux conventions des Nations unies sur la sécurité routière et à se doter de plans d'action mobilisant l'ensemble de la société. Il a aussi exhorté tous les donateurs à accroître leurs précieuses contributions financières et techniques dans le cadre du Fonds des Nations unies pour la sécurité routière.

« Alors que nous préparons la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale visant à améliorer la sécurité routière, prévue l'année prochaine, rappelons-nous que chacun et chacune d'entre nous a un rôle à jouer pour ce qui est d'assurer la sécurité routière. En ce jour et chaque jour, engageons-nous à rendre les routes plus sûres pour tous et pour toutes, partout dans le monde », a conclu António Guterres dans son message.

Selon le rapport de la situation sur la sécurité routière dans le monde 2018 de l'Organisation mondiale de la Santé, le nombre de décès sur les routes reste « inacceptablement » élevé, avec une estimation de 1,35 million de morts chaque année. En outre, les traumatismes dus à des accidents de la circulation sont désormais la principale cause de décès chez les enfants et les jeunes adultes entre 5 et 29 ans.

Le rapport indique également que les progrès vers la réalisation de la cible 3.6 de l'Objectif de développement durable n°3 (diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès dus à des accidents de la circulation d'ici à 2030) sont loin d'être suffisants.

Josiane Mambou Loukoula

« J'exhorte chaque pays et entreprise, ainsi que chaque citoyen et citoyenne à soutenir l'action menée aux niveaux local et mondial pour rendre les routes plus sûres, notamment dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, où sont enregistrés plus de 90% des décès liés à des accidents de la route dans le monde »

NIGÉRIA

Congo Assistance et l'institut Rochas signent un accord de partenariat

En marge de la neuvième assemblée générale de la Mipreda (Mission de paix des premières dames d'Afrique), tenue du 21 au 23 novembre à Abuja, au Nigéria, la Fondation Congo Assistance et la Fondation Rochas ont signé un accord de partenariat axé sur la scolarité des enfants congolais défavorisés.

L'accord signé en présence des enfants en provenance d'Owerri pour rencontrer la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, a pour objectif principal de définir un cadre juridique de coopération que les deux fondations ont déjà instauré dans le domaine de l'éducation complète, gratuite et de qualité aux enfants congolais. Au cours de la rencontre, les enfants ont exprimé leur reconnaissance à l'épouse du chef de l'Etat et au président de la Fondation Rochas, qui leur a donné l'opportunité de retrouver le chemin de l'école.

Prenant la parole à son tour, la présidente de la Fondation

Congo Assistance a également exprimé sa gratitude au président fondateur de l'institut Rochas, et a exhorté les enfants au travail.

La Fondation Congo Assistance et la Fondation Rochas travaillent depuis 2017 dans le cadre de la scolarisation des enfants. A ce jour, quinze enfants congolais (neuf filles et six garçons), répartis en trois promotions (2018, 2019, 2020) poursuivent leur cursus scolaire à l'Institut pour l'Afrique de la fondation Rochas situé à Owerri, à plus de quatre cents kilomètres d'Abuja, au sud-est du Nigéria. Pour des raisons sanitaires dues à la pandémie

de la covid-19, la sélection de la promotion 2021 a été différée.

La proposition de scolariser les enfants congolais à Owerri est venue de la première dame du Nigéria, Aicha Buhari, à sa consœur du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo Assistance.

Cette fondation travaille en collaboration avec le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation pour le choix des enfants, et en veillant particulièrement sur le critère de la vulnérabilité des enfants.

Hormis le critère d'âge limité (de douze à quatorze ans), la sélection concerne

exclusivement les enfants intelligents, orphelins et vulnérables. Les moins brillants sont orientés dans des formations de leur choix qui portent sur les filières littéraires, économiques, scientifiques et technologiques. L'appui à la scolarité leur permet d'avoir les mêmes chances que les autres enfants, et d'aller à l'école sans aucune discrimination.

L'admission à l'institut pour l'Afrique de la fondation Rochas est complètement gratuite. Car les frais de séjour, de formation, de documentation, de subsistance et autres sont à la charge de la Fondation Rochas, qui dispose de

plusieurs centres de formation au Nigéria.

Créée en 1998 par l'actuel gouverneur de l'Etat d'Imo (sud-est du Nigéria), Owelle Rochas Okorochas, la fondation qui porte son nom est une organisation non gouvernementale, à but non lucratif et apolitique ayant pour objectif principal de donner gratuitement une éducation complète et de qualité aux enfants les plus défavorisés. Elle se concentre sur l'autonomisation des enfants moins privilégiés d'Afrique, grâce à l'accès à une éducation de qualité et la fourniture de bourses d'études gratuites.

Yvette Reine Nzaba

DIASPORA

Le consul honoraire du Congo rencontre les représentants des associations en Normandie

Deux ans après sa prise de fonction de consul honoraire du Congo Brazzaville à Rouen, Emmanuel Brouiller s'est entretenu, à Dieppe, avec les représentants des associations congolaises de Normandie



Des représentants des associations congolaises, lors de la réception à Dieppe, le 20 novembre 2021 par Emmanuel Brouiller, consul honoraire de Rouen

Fort de sa récente mission au Congo, le consul honoraire a eu une séance de travail, le 20 novembre, avec les représentants du tissu associatif congolais de Normandie réparti dans les collectivités de Rouen, Sotteville-lès-Rouen et Saint-Étienne-du-Rouvray, pour ne citer que ces villes.

Lors des présentations d'usage, Brice Arsène Mankou, membre de la diaspora associative congolaise de Normandie, a présenté au consul la Communauté congolaise de Normandie. De ses propos, il est ressorti que dix mille Congolais vivent en Normandie. La majorité de cette communauté est constituée d'étudiants, à l'exception de quelques cadres dans l'administration rouennaise et havraise, où elle compte également des informaticiens, enseignants, aides-soignants, infirmiers et médecins, exerçant, en grande partie, dans les hôpitaux, tels le Centre hospitalier universitaire de Rouen ou du Havre.

Emmanuel Brouiller a ensuite pour-

suivi en indiquant que la communauté congolaise dont il a la charge, répartie à travers les diverses associations, est vraiment impliquée dans la vie de la cité en Normandie.

« J'ai régulièrement de bons témoignages des maires des villes que vous avez citées, qui me rencontrent au consulat. Cette année, nous souhaitons faire des opérations en direction du Congo, dans ce contexte sanitaire marqué par la covid-19. Je suis rentré du Congo avec un projet en tête : celui de permettre aux jeunes scolarisés d'être détectés visuellement à temps pour une meilleure scolarité. Bien voir et bien entendre est important dans le processus d'apprentissage. Ce sera notre cause locale cette année, au niveau de la Normandie, où nous organiserons des soirées de levées de fonds pour soutenir ce projet de détection visuelle à l'école, au Congo » a-t-il confié.

Cette réception s'est terminée par un repas pris ensemble avant la remise des diplômes d'honneur reçus par Thierry Tassez, maire de Verquin, qui a tenu à remercier les Congolais de Normandie qui sont venus nombreux participer au 81e anniversaire du Manifeste de Brazzaville le 27 octobre dernier dans sa ville.

Le consul a remercié le maire de Verquin, pour cette belle initiative à laquelle prenaient part Yolande Bangui Keita; Guy Taty et Jean Bastien Makoundou, venu également en tant qu'entrepreneur et porteur de projet de la diaspora, en matière de détective/sécurité en France et au Congo.

Opticien, chef d'entreprise, Emmanuel Brouiller exerce, depuis le 8 novembre 2019, les fonctions de consul honoraire du Congo Brazzaville à Rouen près du Havre, ville jumelée avec Pointe-Noire, capitale économique du Congo.

Marie Alfred Ngoma

LIBYE

Abdelhamid Dbeibah candidat à la présidentielle

Bien que les lois électorales en vigueur dans le pays lui interdisent de se présenter, le Premier ministre Abdul Hamid Dbeibah a officiellement annoncé sa demande, le 21 novembre, soit un jour avant la date limite de dépôt des candidatures.

Pour être éligible, le Premier ministre par intérim aurait dû suspendre ses fonctions gouvernementales, au moins trois mois, avant la date du scrutin qui se déroulera le 24 décembre prochain.

« Aujourd'hui, je présente mes documents de candidature, pour vous servir et pas pour autre chose, pour la prochaine élection présidentielle, et nous demandons à Dieu de nous aider tous pour le bien du pays et le bien de cette grande nation et de ce grand peuple », a-t-il déclaré.

Lorsqu'il a pris ses fonctions, plus tôt cette année, Abdel Hamid Dbeibah avait promis de ne pas se présenter. Il s'agissait de la condition sine qua non pour pouvoir assumer son rôle d'intérimaire. Il aura donc attendu le dernier moment, une semaine après ses principaux concurrents.

Après Saif al-Islam Kadhafi ou l'ex-maréchal Khalifa Haftar, c'est une candidature controversée de plus à un mois d'une élection toujours plus incertaine. Ce candidat à la présidentielle a déclaré aux journalistes qu'il se sentait responsable de la poursuite de la reconstruction du pays, déchiré par des années de guerre civile.

La semaine dernière, Abdel Hamid Dbeibah a déclaré, lors d'un rassemblement de jeunes, qu'il présenterait son nom à la présidence si c'était ce que le peuple voulait. Le Premier ministre par intérim a déposé sa candidature un jour avant la date limite du 22 novembre, reste à savoir si la commission électorale du pays l'acceptera.

Mais le chef du gouvernement a fait l'objet d'une motion de censure, le 21 septembre dernier, votée par le Parlement de Tobrouk. Même s'il n'a pas quitté ses fonctions depuis, Abdel Hamid Dbeibah compte bien s'appuyer sur cette motion pour faire valoir son droit d'être candidat aux yeux de la loi. Tous les acteurs sont désormais réunis sur la ligne de départ, avec notamment à l'est Khalifa Haftar, ex-chef de l'armée nationale libyenne; le chef du Parlement Aguila Saleh et le fils de l'ancien dirigeant, Saif al-Islam Kadhafi; à l'ouest Fatih Benchaga, ex-ministre de l'intérieur; et donc Abdel Hamid Dbeibah.

Les deux camps ont cessé les affrontements armés, il y a un peu plus d'un an, mais les tensions remontent à l'approche de l'échéance présidentielle. La commission électorale doit encore valider les candidatures, qui lui ont été présentées et au centre des débats à venir, la modification ou non de la loi électorale.

Josiane Mambou Loukoula

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Le PND 2022-2026 va booster des filières porteuses

Dans une déclaration relative à la 32e Journée de l'industrialisation de l'Afrique, faite le 20 novembre, le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes, a insisté sur le soutien au secteur privé national, prévu dans le Plan national de développement (PND 2022-2026).

Le nouveau programme quinquennal en cours de finalisation, a soutenu le ministre Fylla Saint-Eudes, permet à l'État d'investir dans les infrastructures nécessaires à la croissance des industries. Cette ambition politique, a-t-il poursuivi, confère une place de choix au secteur de l'industrie, devenant ainsi un vecteur de création de richesses et d'emplois pour les jeunes.

« La stratégie mise en œuvre répond aux objectifs de renforcement des capacités institutionnelles pour encourager le développement du secteur privé national et des filières clefs, telles que les industries agroalimentaires, les in-



Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes/Adiac

dustries du bois et dérivés et les industries industrialisantes », a-t-il déclaré.

Il faut savoir que la Journée de l'industrialisation de l'Afrique, instituée par l'Organisation

des Nations unies pour le développement industriel (Onudi), est une occasion pour les décideurs de se questionner sur les efforts mis en œuvre pour relever le défi de l'industrialisation. Le thème de l'édition 2021 : « Industrialiser l'Afrique : engagement renouvelé en faveur d'une industrialisation inclusive et durable et d'une diversification économique », traduit, à bien de points de vue, l'activisme de l'Onudi contre la pauvreté en Afrique.

Le gouvernement, qui affiche des ambitions de la conquête du marché africain, s'est engagé au cours des cinq prochaines années à : diversifier l'économie à partir de l'agri-

culture ; développer les Zones économiques spéciales et les zones industrielles, en vue d'attirer les investissements et favoriser le développement d'industries congolaises, tournées vers l'exportation; promouvoir les échanges et investissements directs étrangers; promouvoir le contenu local par l'appui à la création des entreprises congolaises; développer le système national de normalisation et de la qualité; rendre fonctionnelles les unités de la zone industrielle et commerciale de Maloukou; relancer les industries dans les domaines de la fonderie, la cimenterie, la céramique, l'énergie solaire et les mines.

Fiacre Kombo

DETTE INTÉRIEURE

Jean Daniel Ovaga entend poursuivre les négociations avec le gouvernement

Le nouveau responsable de l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo (Unoc), Jean Daniel Ovaga, s'est fixé plusieurs objectifs parmi lesquels la poursuite des négociations avec le gouvernement en vue de l'apurement de la dette intérieure.

« J'aurai la charge, la priorité, de veiller à ce que la dette intérieure qui continue à immobiliser et appauvrir les opérateurs économiques congolais puisse trouver une solution juste et équitable », a déclaré le président de l'Unoc, lors d'une réunion avec les membres du bureau.

Outre la question relative à la dette intérieure, Jean Daniel Ovaga a pris l'engagement de contribuer à un dialogue social constructif, d'œuvrer à la mise en œuvre de l'assurance maladie universelle dès 2022; de promouvoir et développer une politique de formation continue, notamment à l'endroit des entrepreneurs.

L'Unoc souhaite se concentrer sur la mise en œuvre du plan consacré à l'intégration du Congo dans la zone de libre échange continentale africaine car, selon le président de cette plateforme, il s'agit de passer d'une économie de consommation à une économie de production.

« Les conditions de réussite de ce nouveau départ de l'Unoc nécessitent un changement de mentalité au niveau des gouvernants et adhérents », a conclu le président de l'Unoc.

Lopelle Mboussa Gassia

PÊCHE CONTINENTALE

Des équipements modernes offerts aux producteurs locaux

La Commission économique du bétail, de la viande et des ressources halieutiques (Cebevirha), un organisme communautaire, vient d'octroyer des kits de pêche et d'aliments des poissons. Le don est destiné à améliorer la production et les revenus des pêcheurs.

Le lot des matériels de la pêche, dont le coût exact n'a pas été dévoilé, est composé de d'un moteur hors-bord de 15 chevaux ; des alevins ; des tilapias et des aliments des poissons pour booster l'aquaculture, y compris des kits (filets, cannes à pêche) pour améliorer la capture des poissons.

En mission de travail à Brazzaville, le secrétaire exécutif de la Cebevirha, Pedro Bayeme-Bayeme, a procédé récemment à la remise des kits au directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Pascal Robin Ongoka. L'initiative de la Cebevirha s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Projet promotion de la pêche continentale et de l'aquaculture en Afrique centrale (PPCA-/Cémac), qui est dans sa phase II.

Le PPCA-Cémac, explique son secrétaire exécutif, est un projet intégrateur composant le Programme économique régional de la Cémac (Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale). Il a été élaboré dans le but d'améliorer la qualité de vie des acteurs de la pêche et de l'aquaculture dans la Cémac.

« La Cebevirha exhorte les pêcheurs congolais à la bonne utilisation de ces équipements, qui devraient entraîner de nombreux emplois directs et indirects, améliorer la production et leurs revenus. Elle poursuivra son soutien aux groupements des pêcheurs et



aquaculteurs congolais vulnérables », a lancé Pedro Bayeme-Bayeme.

En réceptionnant ces matériels

modernes et consommables, le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture, Pascal Robin Ongoka, a salué un geste

La remise symbolique des kits de la pêche/DR inestimable dans un contexte de la pandémie de Covid-19 qui a durement affecté les activités productives. « L'apport de la Cebevirha vient à point nommé pour nos pêcheurs et aquaculteurs, afin de leur permettre de maintenir les chaînes d'approvisionnement nationales et garantir la continuité de leurs activités », a estimé Pascal Robin Ongoka.

Pour information, la Cebevirha est une agence spécialisée de la Cémac, qui a pour mission de contribuer au développement durable, harmonisé et équilibré des secteurs de l'élevage, des industries animales, de la pêche et de l'aquaculture.

Fiacre Kombo

« La Cebevirha exhorte les pêcheurs congolais à la bonne utilisation de ces équipements, qui devraient entraîner de nombreux emplois directs et indirects, améliorer la production et leurs revenus. Elle poursuivra son soutien aux groupements des pêcheurs et aquaculteurs congolais vulnérables »,

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Gerald Matsima-Kimbémbé offre un bâtiment à l'école M'biemo 1

La cérémonie officielle de remise du bâtiment scolaire réhabilité de l'école primaire M'biemo 1, dans le deuxième arrondissement Bacongo, a eu lieu le 20 novembre en présence du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou.

La directrice de l'école primaire M'biemo 1, Françoise Bouesso, dans son mot de bienvenue, a exprimé sa joie ainsi que celle des enseignants et des parents d'élèves venus prendre part à la cérémonie de remise du bâtiment réhabilité. En effet, il ya huit ans, ce bâtiment avait été détruit par les intempéries. « *Émue par cette sollicitude à l'égard de nos enfants, cadres de demain, je n'aurai de cesse de vous dire un grand merci. J'ose espérer que ce premier coup d'essai vous galvanisera pour être toujours au chevet des élèves de notre circonscription* », a-t-elle déclaré.

Par ailleurs, Françoise Bouesso a renchéri: « *Je saisis cette opportunité pour tirer sur votre corde sensible et celle des pouvoirs publics aux fins d'étoffer ou compléter cette action avec la réhabilitation de l'électricité et de l'eau dans notre école pour que le bain de jouvence soit complet. Soyez rassurés*



que les élèves de mon établissement vous porteront à jamais dans leur cœur ».

Pour sa part, l'administrateur

Jean Luc Mouthou exprimant son satisfécit en compagnie du député et de madame le maire./DR
mairie de Bacongo, Simone Loubienga, qui a salué la disponibilité du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, a félicité cet acte qui, a-t-elle signifié, traduit la sensibilité sinon l'altruisme du député

de la première circonscription électorale, Gerald Préférence Matsima-Kimbémbé, aux problèmes de ses mandants. « *C'est pourquoi, au nom de mes administrés et en mon nom propre, nous adressons nos sincères remerciements au député Matsima-Kimbémbé pour ce précieux cadeau qu'il nous a offert. Oui, nous sommes certains que la communauté scolaire M'biemo, bénéficiaire de ce bâtiment, gardera de vous un souvenir inoubliable* », a-t-elle indiqué, avant de prendre l'engagement de tout mettre en œuvre pour protéger ce bâtiment contre les actes d'incivisme de sorte que les efforts consentis ne puissent être vains.

« *Aujourd'hui, avec la réhabilitation de ces deux nouvelles salles de classe, je pense que les enfants étudieront dans de bonnes conditions* », a souligné de son côté le député.

Jean Jacques Koubemba

ECOLE MILITAIRE PRÉPARATOIRE GÉNÉRAL LECLERC

Double commémoration

Dans le cadre de la commémoration de la Journée du maréchal Leclerc et du 75^e anniversaire de la création de l'école militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL), une cérémonie a été organisée le 20 novembre à la place d'armes de cet établissement, au cours de laquelle quelques présents ont été remis à l'école, notamment des manuels scolaires et une débroussailleuse.

Le premier don a été offert par l'attaché de défense près l'ambassade de France au Congo, le colonel Rémy Cazenave Lavie, et le second par le président de l'association des Anciens enfants de troupes (AET) du Congo, le colonel Rémy Ayayou Ikonou. Ces dons ont été réceptionnés par le commandant de l'EMPGL, le colonel Raphaël Ngoubou.

Le rituel de dépôt des gerbes de fleurs a été respecté, tour à tour, par les officiels présents à la cérémonie, suivi de la sonnerie aux morts et de l'exécution des hymnes nationaux joués par la fanfare des Forces armées congolaises (FAC). De l'évocation de la mémoire du maréchal Leclerc, on retiendra cette devise sans cesse répétée : « *Ne me dites pas que c'est impossible* », qui résume la détermination de l'homme qui, malgré l'adversité, est toujours déterminé à atteindre l'objectif fixé».

De ce fait, major de la promotion admise à l'Ecole de guerre en 1937, Philippe se voit empêché de terminer sa formation à cause de la déclaration de guerre. Dans les semaines qui suivent, il se voit affecté à la quatrième division



Photo de famille/Adiac

d'infanterie chargée de renforcer la ligne Maginot, avant de prendre la tête du Troisième bureau chargé des opérations. Ecœuré de voir « *la capitale à plat ventre* », il refuse la défaite, puis rejoint la Résistance du général de Gaulle. Il prend alors le pseudonyme de Leclerc.

Autant de valeurs si essentielles, le souvenir de Leclerc s'incarne en elles au point de voir son

nom être utilisé pour baptiser la toute jeune école d'enfants de troupe créée trois mois plus tôt, à Brazzaville, déjà auréolée par l'immense prestige d'incarner la capitale de la France libre.

Le directeur de la communication des armées, le commandant Armand Elenga, a rappelé ce parcours en précisant à l'auditoire qu'au-delà de la perte du libérateur, c'est donc également un

chef héroïque ayant du cran qui continue d'inspirer les enfants de troupe de toutes les générations de tous les continents, et intensément ceux du Congo. « *C'est tout le sens de l'attention accordée chaque année sur cette place d'armes de l'école qui porte son nom, à la célébration de la gloire posthume ; à la célébration de l'amitié demeurée fidèle entre la France et le Congo* », a-t-il ajouté.

En rappel, l'EMPGL a été créée en 1946 et a ouvert ses portes aux jeunes des différentes colonies de l'AEU-Cameroun en octobre 1947. Aujourd'hui, cette légendaire école totalise soixante-quinze ans d'existence. La cérémonie s'est achevée dans une ambiance festive autour d'un cocktail partagé en toute convivialité.

Guillaume Ondze

COVID-19

Des équipes de vaccination déployées à travers Brazzaville

Le Comité technique national de riposte à la pandémie du coronavirus a lancé, le 22 novembre, des équipes mobiles de vaccination à travers la ville capitale afin d'atteindre le plus grand nombre de personnes, conformément aux objectifs de l'opération « Coup de poing ».

La vaccination mobile a été lancée par le Dr Jean-Claude Emeka, président de la Commission prévention, contrôle des infections, mobilisation sociale et communication sur les risques. Elle s'inscrit dans le cadre de l'opération "Coup de poing" lancée récemment par le gouvernement, dont l'objectif est de vacciner, à terme, 750 000 personnes en quarante-cinq jours. Pour cette campagne, quatre véhicules techniques spécialisés en la matière sont déployés à travers Brazzaville. Dotés de la technologie nécessaire et des commodités aux standards internationaux en matière de vaccination, ces moyens permettront aux agents vaccinateurs d'administrer le vaccin à une multitude de personnes en un laps de temps. La même opération se poursuivra dans les tout prochains jours à Pointe-Noire, avant d'atteindre d'autres localités du Congo, en cas de nécessité.

De manière pérenne, ces équipes mobiles vont sillonner les coins et recoins des deux agglomérations considérées comme des épicentres de la pandémie en vue d'atteindre les citoyens les plus indécis. A Brazzaville, tout comme à Pointe-Noire, ces équipes viennent en appoint de nombreux sites de vaccination ponctuels disséminés à travers les deux villes, conformément aux objectifs fixés par le gouvernement, dans le cadre de l'opération « Coup de poing ». « Le gouvernement a lancé l'opération Coup de poing. Cela voudrait dire qu'il fallait renforcer les mesures existantes, parmi lesquelles la stratégie de vaccination qui est le moyen le plus sûr: Ce matin, nous déployons des équipes mobiles de vaccination. Il s'agit des véhicules équipés en la matière, qui ne doivent pas être immobilisés à un seul endroit. Sur le terrain, nous pouvons repartir dans les sites de grande concentration humaine, notamment les marchés domaniaux, les établissements scolaires et universitaires ainsi que bien d'autres milieux populaires », a souligné le Dr Jean-Claude Emeka.

Firmin Oyé

La société civile incite les lycéens à la vaccination

La secrétaire générale adjointe de l'organisation associative Lisanga 242, Sonia Etoka, a persuadé, le 20 novembre à Brazzaville, les délégués de la société civile et les lycéens à se faire vacciner contre la covid-19, dans le cadre de la poursuite de l'opération Coup de poing, lancée par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso.

C'est autour des thèmes « Immunité collective, seule issue pour renouer avec la vie d'autrefois » et « Droits de l'homme et Covid-19 » que les débats interactifs ont été organisés. Les leaders d'opinion, chefs de quartier et délégués d'associations ont la charge de relayer à la population la nécessité et l'urgence de se faire vacciner contre la covid-19. Selon les orateurs, la vaccination est l'un des moyens les plus efficaces pour diminuer le risque de contracter le virus et les complications qui y sont associées. La vaccination associée aux mesures de santé publique offre la meilleure protection possible contre la covid-19.

Les conférenciers ont éclairci que les vaccins approuvés par le ministère de la Santé et de la Population sont efficaces. Selon les exposants, plusieurs personnes ayant contracté le virus n'ont eu que des symptômes légers, par contre d'autres ont développé une forme grave qui, dans certains cas, ont mené au décès. Ils ont ajouté qu'il n'est pas possible

pour une personne de prédire la manière dont elle sera affectée par le virus si elle le contracte, même si elle n'a aucun problème de santé.

« La vaccination est la composante du droit à la santé. Or, le droit à la santé est lié au droit à la vie qui est le premier droit de l'homme. C'est pour cela, le pacte international relatif au droit économique et socio-culturel, en son article 12, prescrit à tous les Etats parties de prendre des mesures nécessaires d'assurer le droit à la santé de chaque personne. La charte africaine des droits de l'homme et des peuples, en son article 16, prescrit que les Etats doivent prendre des mesures nécessaires pour que la santé des personnes soit garantie », a indiqué Modeste Mbossa, vice-président de la sous-commission droits civils-politiques de la Commission nationale des droits de l'homme au Congo.

Actuellement, quatre types de vaccins sont administrés au Congo. « La majorité des per-

sonnes qui décèdent sont celles qui ne sont pas vaccinées. Les personnes vaccinées qui sont encore contaminées font la forme simple de la maladie. Les leaders d'opinion, chefs de quartier et délégués d'associations sont chargés de faire le relais des connaissances acquises », a expliqué le Dr Lucien Ibata.

Par ailleurs, s'appesantissant sur l'urgence de se faire vacciner, la secrétaire générale adjointe de Lisanga242 a largement évoqué les concepts comme le devoir envers la patrie, la protection de la famille, la relance de l'économie nationale et la protection de soi-même. « Il sied de retenir que la première étape, pour un retour à la vie normale, consiste à réduire le nombre de cas d'hospitalisation et de décès grâce à la vaccination. Le vaccin n'est pas le gros lot, mais il offre une solution pour réduire les risques et ainsi permettre aux personnes de retrouver la vie d'autrefois », a complimé Sonia Etoka.

Fortuné Ibara

ASSISTANCE

Les Etats-Unis disposent 102 200 dollars pour financer seize projets

L'ambassade des Etats-Unis en République du Congo vient de disposer un montant global de cent mille deux cents dollars américains pour financer seize projets des jeunes et des coopératives œuvrant dans les domaines de la formation et de l'amélioration des conditions de certaines couches sociales.

L'assistance multiforme s'inscrit, d'après le communiqué de l'ambassade des Etats-Unis, dans le cadre du renforcement du partenariat entre les peuples américains et congolais. Elle constitue, pour les associations, coopératives et individus bénéficiaires, un appui nécessaire devant les aider à surmonter les défis économiques causés par la pandémie de covid-19.

Ces subventions varient entre 1500 à 16 000 dollars et intègrent plusieurs projets identifiés par leurs bénéficiaires, aussi bien à Brazzaville qu'à l'intérieur du pays.

« Cette année, nous avons financé, pour un coût de 25 000 dollars, cinq projets dans le cadre du programme annuel d'auto-assistance et onze autres, à hauteur de 77 200 dollars, dans le cadre des subventions du programme de diplomatie publique », a indiqué le char-



Le chargé d'affaires, Daniel Travis (au centre), avec les représentants des ONG bénéficiaires des subventions DR

gé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis, Daniel Travis, à l'occasion de la signature des financements.

Selon lui, grâce au programme d'autosuffisance, mille écoliers bénéficieront des latrines

neuves à Brazzaville, tandis que d'autres écoliers bénéficieront des projets agricoles dans la Lékoumou. Une vingtaine de jeunes filles vivant avec le VIH seront également intégrées socialement, vingt

d'entre elles lanceront des ateliers de coiffure à Dolisie, et vingt autres seront autonomisées à Mouyondzi, dans la Bouenza.

Tenant compte de la diversité, l'ambassade des Etats-Unis a

aussi porté une attention sur les projets liés à la protection de l'environnement et la formation des plus jeunes dans l'entrepreneuriat. Dans ce contexte, des projets portés par certains responsables des médias, notamment la DRTV, Vox TV et Les Dépêches de Brazzaville permettront de former des jeunes journalistes à la lutte contre la désinformation sur les réseaux sociaux et à se former aux nouvelles techniques de l'information et de la communication.

« Grâce à ces subventions liées à la diplomatie publique, des journalistes bénéficieront également des formations dans la conservation de la faune et de la flore, en anglais, sur la sensibilisation du grand public sur les dangers de la désinformation, sur la lutte contre le trafic des personnes », a précisé Daniel Travis.

Guy-Gervais Kitina

COUR ROYALE

Déclaration sur la désignation du successeur de Makoko Auguste Nguempio

Voici l'intégralité de la déclaration de la Cour royale prononcée le 20 novembre 2021.

La Cour royale a procédé, ce samedi 20 novembre 2021, à la désignation du successeur de Makoko Auguste Nguempio. Il s'agit de Michel Ganari dit Nsalou 2.

Né le 24 juin 1948 à Ngabé, marié et père de sept enfants, fils aîné de Alphonse Nsalou (roi Makoko de 1948 à 1964) et de Thérèse Ngaliké, il fréquente l'école primaire de Mbé de 1954 à 1960 et le lycée Savorgnan-de-Brazza de 1960 à 1965.

Admis à l'école paramédicale Jean-Joseph-Loukabou de Pointe-Noire de 1967 à 1969 puis de 1972 à 1974, Michel Ganari en sort avec le diplôme d'infirmier d'État. Il débute son cursus professionnel au centre médical d'Impfondo et le poursuit au sein des infirmeries de Dongou et de Bétou entre 1970 et 1972, puis à l'hôpital général de Brazzaville de 1974 à 1978.

Après un stage à l'École nationale de santé publique de Rennes en France (1978-1979), il est promu directeur régional du secteur opérationnel n°7 des grandes endémies des Plateaux à Djambala (1980-1981). De 1982 à 2012, Michel Ganari exerce les fonctions de délégué médical. Par la suite, il est responsable des ventes de la société IMEX Pharma pour la République du Congo, la République démocratique du Congo, le Cameroun, le Tchad, la République centrafricaine et le Burkina Faso, de 2012 à 2014. En janvier 2015, il fait valoir ses droits à la retraite et réside au quartier Ngoyo, à Pointe-Noire.

Au terme du processus de désignation du nouveau Makoko, la Cour royale témoigne toute sa reconnaissance au président de



Le roi Michel Ganari dit Nsalou 2, successeur de Makoko Auguste Nguempio/DR

la République, grand Mwené et grand maître des ordres traditionnels, Denis Sassou N'Guesso, pour l'appui logistique déterminant qui a permis le déroulement effectif et réussi du conclave de ses membres.

La même expression de gratitude est aussi dédiée à Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, chef du gouvernement, pour sa contribution efficace dans la facilitation de certaines exigences liées à la tenue de cette cérémonie. Par ailleurs, la Cour royale souhaite la bienvenue et adresse ses chaleureux remerciements à la délégation gouvernementale qui, par sa présence en ces lieux, rehausse vivement l'éclat de l'événement d'aujourd'hui.

Au nom de ses liens inaltérables et de sa

bonne collaboration avec les plus hautes autorités du pays, la Cour royale s'est toujours imposée une exigence de loyauté et de fidélité envers le président de la République et vis-à-vis des institutions établies, sans velléité éventuelle d'intrusion ou d'interférence quelconque dans la gestion des affaires de l'État.

La Cour royale confirme le caractère spirituel de son organisation et réaffirme sa qualité d'institution traditionnelle qui contribue au rayonnement de l'histoire et de la culture de notre pays. Enfin, elle renouvelle ses remerciements à tous ceux et toutes celles qui, par leurs contributions multiformes, ont soutenu le processus ayant abouti à l'accession de Sa Majesté Michel Ganari au trône de Makoko.

Une feuille de route sera élaborée, dans les meilleurs délais, pour baliser le parcours du nouveau roi Makoko. Du fait de son installation prolongée durant plusieurs années à Pointe-Noire, ponctuée par de nombreux contacts y compris dans le département du Kouilou, le nouveau roi Makoko trouvera, au-travers de ces proximités fraternelles et amicales, les leviers nécessaires pour impulser et consolider davantage les liens entre la Cour royale de Mbé et la Cour royale de Loango.

Encore une fois, que nos mânes et le Grand Nkwembali couvrent, de toute leur protection, le président de la République, chef de l'État et son Premier ministre ainsi que leurs familles respectives.

Les Dépêches de Brazzaville

INTERVIEW

Prince Louis Nsalou : « Le roi Michel Ganari Nsalou 2 remplit les critères exigés »

Le dix-huitième Makoko après Ilô 1er, le roi Michel Ganari Nsalou 2, a été présenté officiellement au public le 20 novembre dernier. La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo; du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Réforme de l'État, Joseph Luc Okio; ainsi que du conseiller socioculturel du Premier ministre. Le porte-parole de la Cour royale, le prince Louis Nsalou, a expliqué aux Dépêches de Brazzaville le processus de sa désignation et ce qui reste à faire. Interview.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Comment s'est déroulé le processus de désignation du dix-huitième Makoko Michel Ganari ?

Prince Louis Nsalou (L.N.) : C'est comme d'habitude, lorsqu'un roi décède, la reine Ngali-fourou devient veuve spirituelle. Après l'enterrement du roi défunt, elle procède à l'interpellation du premier vassal et du vassal Moutiri (c'est celui qui porte le collier de six dents du roi) pour que ces derniers lui cherchent un nouveau mari. Dans le cas échéant, après avoir informé tous les vassaux à Ngabé (le siège du Nkwembali), le premier vassal Ngailino a mené son enquête de moralité répondant à tous les critères. Puis la reine a invité le vassal chargé de ce rôle d'aller arrêter celui qui a été choisi après enquête de moralité. C'est ce qui a été fait. Le vassal Ngandzion (celui qui porte la couver-

ture royale rouge) a mis la main sur le prince Michel Ganari appelé aujourd'hui Nsalou 2 et l'a amené chez la reine. Cette dernière a présenté le nouveau roi en public. Ça s'est passé le 20 novembre 2021.

L.D.B. : Le roi désigné remplit-il les critères exigés ?

P.L.N. : Le roi Michel Ganari Nsalou 2 remplit les critères exigés, à savoir la taille, la moralité, l'amour pour le prochain, le respect des autorités et de Nkwembali, bref tous les critères exigés par la Cour royale. Nous l'appelons même la photocopie de papa (le roi Alphonse Nsalou, treizième roi après Ilô 1er).

L.D.B. : Ganari est un



nom francisé ou traditionnel ?

P.L.N. : Ganari est un nom traditionnel qui signifie fils unique de la maman. En effet, au terme de plusieurs recherches médicales ou scientifiques, lorsque la femme n'arrivait pas à concevoir, le mari consultait les médecins traditionnels afin qu'on lave spirituellement sa femme pour qu'elle mette au monde ne fût-ce qu'un enfant. Et c'est ce qui est arrivé à Thérèse Ngaliké, la mère de Michel Ganari. Et cette femme n'a eu qu'un seul enfant, Michel Ganari, aîné des enfants du Makoko Alphonse Nsalou.

L.D.B. : Après sa désignation, qu'est-ce qui reste à faire ?

P.L.N. : Il reste la céré-

monie du sacre. La Cour royale décidera de connivence avec la famille du roi d'organiser la cérémonie du sacre consistant à donner au roi tous ses pleins pouvoirs, ce qu'on appelle en téké « Lissé ».

L.D.B. : Le siège du royaume est à Mbé, mais le roi Michel Ganari est à Ngabé (siège de la reine ou du Nkwembali). Où règnera-t-il réellement ?

P.L.N. : Certes, pour le moment le roi Michel Ganari vit à Ngabé mais c'est juste pour un temps. La Cour royale mène les démarches pour la réhabilitation de la case royale de Mbé. Dès que cette maison est réhabilitée, le dix-huitième Makoko après Ilô 1er ira à Mbé. Il sied aussi de rappeler que c'est dans cette case royale de Mbé qu'a vécu le treizième Makoko, Alphonse Nsalou (l'actuel roi y compris en tant qu'enfant).

Propos recueillis par Bruno Okokana

MUSIQUE TRADI-MODERNE

Zérino Kassa signe « Double chance »

Après plusieurs années d'éclipse, l'artiste musicien sociétaire du groupe folklorique Kingoli Akoua est revenu depuis le mois d'octobre dernier sur la scène musicale avec un maxi single intitulé « Double chance ». Cet opus est constitué de six titres révélateurs.

L'artiste Zérino Kassa explore, dans son maxi single, plusieurs thématiques dont l'amour, le respect des us et coutumes et les scènes de vie courante. Ces thèmes sont contenus dans les titres « Armageddon », « Double chance », « Cœur dérobé », « Otema bé », « Haoussa Marie » et « Mesmin Aboni ». Pour l'artiste « Double chance » marque le retour du groupe Kingoli Akoua sur le devant de la scène musicale, car selon lui, la course ne fait que commencer. Réputé dans le genre traditionnel, le groupe a jeté son dévolu sur le tradi-moderne. « Nous nous sommes sentis négligés par le public. A travers cet album, nous avons démontré que Kingoli Akoua est capable de pratiquer tous les genres musicaux. Pour tout dire, chaque artiste de l'écurie Kingoli a commencé par le style traditionnel », a explicité Zérino Kassa.

Les artistes musiciens de la trempe de Mombenga, Bernold Kassa, Juli Kassa, Serol Kassa, Levy Ndzoumbélé ont apporté leur timbre vocal pour la réus-



site de ce maxi single, disponible à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Co-fondateur de Kingoli Akoua à Brazzaville dans les années 1987, Zérino Kassa en appelle aux mélomanes et fanatiques d'œuvrer pour la survie du groupe. Il a annoncé également l'acquisition des instruments de musique d'ici à janvier 2022 afin de renouer avec les répétitions et autres activités de son groupe, avant de lancer un appel aux producteurs et mécènes, de venir en aide au groupe dans le but de propulser la culture congolaise.

Auteur compositeur de plusieurs tubes à succès, Zérino Kassa a déjà effectué, dans sa carrière professionnelle, des concerts tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Congo, notamment en Lybie dans les années 1990. Il a participé également à la première édition de la « Nuit du Congo à ... » Paris (France) et Clivio (Italie), ensuite à la « Nuit du Congo ... » en Suisse, au Maroc, au Gabon et en Afrique du Sud.

Bruno Okokana

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE 1

La reprise fixée pour le 11 décembre

Le calendrier de la phase aller a été publié par la Ligue nationale de football, organe technique de la Fédération congolaise de football chargé d'organiser les compétitions nationales.

La compétition qui reprendra ses droits le 11 décembre permettra une fois de plus à l'AS Otohô de remettre son titre en jeu devant treize autres concurrents dont seule l'AS BNG fera ses premières armes à l'élite.

Le programme de la compétition
Première journée

Samedi 11 décembre au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures, FC Kondzo affronte l'AS Otohô puis à 16 heures, Patronage accueille BNG. Dimanche 12 décembre la Jeunesse sportive de Talangai recevra les Diables noirs à 14 heures avant le Club athlétique renaissance aiglons (Cara)- Etoile du Congo. Au stade Paul-Sayal-Moukila à Dolisie, l'AC Léopards accueille l'Interclub. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 14 heures, Nico-Nicoyé affrontera V Club Mokanda puis à 16 heures, l'AS Cheminots jouera contre le FC Nathalys

Deuxième journée

Samedi 18 décembre au stade Alphonse-Massamba-Débat à 15 heures, JST affronte Patronage. Au Complexe sportif de Pointe-Noire, FC Nathalys accueille Cara. Dimanche 19 décembre au stade Paul-Sayal-Moukila, AC Léopards recevra V Club. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 14 heures, AS Cheminots affrontera BNG puis à 16 heures, Ni-



AS Otohô remettra son titre en jeu Adiac

co-Nicoyé jouera contre AS Otohô. Au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures, FC Kondzo en découdra avec les Diables noirs avant Interclub- Etoile du Congo.

Troisième journée

Mercredi 22 décembre au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures, FC Kondzo affrontera AC Léopards puis à 16 heures, Cara en découdra avec l'AS Otohô. Jeudi 19 décembre, BNG recevra Nico-Nicoyé puis à 16 heures, Patronage recevra FC Nathalys. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 14 heures, V Club af-

frontera Interclub puis 16 heures, AS Cheminots jouera contre les Diables noirs. vendredi 24 décembre au stade Alphonse-Massamba-Débat à 15 heures, Etoile du Congo affrontera la JST.

Quatrième journée

Mardi 28 décembre au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures, Etoile du Congo affrontera FC Kondzo et à 16 heures, BNG en découdra avec V Club. Mercredi 29 décembre, au Complexe sportif de Pointe-Noire à 14 heures, FC Nathalys affrontera JST puis à 16 heures,

AS Cheminots jouera contre Patronage. Au stade Paul-Sayal-Moukila, l'AC Léopards recevra Nico-Nicoyé. Au stade de l'Unité à Kintélé à 14 heures, AS Otohô accueillera l'Interclub puis à 16 heures Diables noirs affrontera le Cara.

Cinquième journée

Vendredi 7 janvier à 15 heures au stade de Kintélé, AS Otohô affrontera JST. Samedi 8 janvier au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures, FC Kondzo accueillera V Club puis à 16 heures, Etoile du Congo en découdra avec As Chemi-

nots. Dimanche 9 janvier, Patronage recevra Diables noirs avant Cara-AC Léopards. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 14 heures, Nico-Nicoyé affrontera Interclub et à 16 heures, FC Nathalys jouera contre BNG.

Sixième journée

Samedi 15 janvier au Complexe sportif de Pointe-Noire à 14 heures, FC Nathalys recevra Diables noirs avant l'AS Cheminots-As Otohô. Dimanche 16 janvier, Nico-Nicoyé affrontera le FC Kondzo puis en seconde explication, V Club jouera contre Cara. Au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures, BNG affrontera l'Interclub avant Etoile du Congo-Patronage. Au stade Paul-Sayal-Moukila, AC Léopards recevra Patronage

Septième journée

Mercredi 19 janvier au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures, Etoile du Congo accueillera le FC Nathalys puis à 16 heures, Cara jouera contre Nico-Nicoyé. A Kintélé, Diables noirs recevra BNG avant AS Otohô- Patronage. Jeudi 20 janvier, FC Kondzo affrontera Interclub avant JST-V Club. Au Complexe sportif de Pointe-Noire, AS Cheminots recevra AC Léopards.

La suite dans les prochaines publications

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 9e journée, 1re division

Kévin Koubemba était titulaire lors du match nul concédé par le FK Teuta Durrës face à l'avant-dernier, Skënderbeu Korçe (2-2). Le FK Teuta recule à la 4e place à 7 longueurs du premier, le FK Tirana.

Allemagne, 12e journée, 1re division

Sylver Ganvoula a fait son retour sur un terrain de Bundesliga après plus de deux mois d'absence (le 18 septembre) : l'international congolais est entré à la 82e lors de la défaite de Bochum chez le Bayer Leverkusen (0-1).

Allemagne, 17e journée, 4e division, groupe Nord/Nord
La réserve de Sankt-Pauli s'incline chez le Phönix Lübeck (0-2). Aurel Loubongo-Mboungou a été remplacé à la 70e.

Allemagne, 15e journée, 4e division, groupe Nord-Sud
L'Atlas Delmenhorst fait match nul à Oldenburg (1-1).

Sans Flodyn Baloki, absent du groupe.

Allemagne, 17e journée, 4e division, groupe Ouest
Malgré le but d'Exaucé Andzouana à la 25e, le Sportfreunde Lotte chute à domicile face au SV 1919 Straelen (1-2). Son 4e but de la saison.

Angleterre, 18e journée, 2e division

Nottingham Forest prend un point à Reading (1-1). Brice Samba était titulaire.

Remplaçant, Han-Noah Massengo est entré à la 64e lors du match nul de Bristol City face à Blackburn (1-1). Averti à la 74e.

Angleterre, 17e journée, 4e division

Offrande Zanzala, titulaire, et le FC Barrow sont battus sur leur terrain par Crawley Town (0-1).

Christopher Missilou était absent lors de la défaite de Newport County face à son ancien club, Swindon Town (1-2). Sa dernière apparition date du 18 septembre.

Sans Dylan Bahamboula, malade, Oldham Athletic a battu Port-Vale 3-1.

Belgique, 15e journée, 1re division

Le Cercle de Bruges est défait à domicile par Charleroi (1-2). Titulaire sur la gauche de la défense brugeoise, Senna Miangué est sur le reculoir sur l'ouverture du score précoce des Carolos. Remplacé à la pause.

Seraing prend les trois points à Louvain 3-1. Morgan Poaty, aligné à son poste de latéral gauche, a été remplacé à la 74e à 2-1 pour son équipe.

Niels Nkounkou, très actif dans son couloir gauche, a livré sa meilleure prestation depuis son arrivée à Liège. Et sous son impulsion, le Standard bat Eupen 1-0.

Au classement, le FC Bruges, battu vendredi à Malines, est 3e avec 27 points, suivi de loin par le Standard, 12e avec 20 points, et Seraing, 15e avec 16 points. Avec 10 points, le Cercle de Bruges est 17e et barragiste.

Belgique, 12e journée, 2e division

Scott Bitsindou, aligné à la récupération, et Lierse sont balayés à domicile par Westerlo (1-5). Lierse est 3e avec 11 longueurs de retard sur son adversaire.

Bulgarie, 15e journée, 1re division

Le CSKA Sofia s'impose 2-1 face à l'Arda Kardzhali. Titulaire, Bradley Mazikou a inscrit le but de la victoire à la 79e : le latéral gauche démarre au niveau de la ligne médiane, s'appuie sur Varela puis Wildschut, perfore la défense et marque d'une frappe du gauche.

Averti à la 57e, il totalise deux buts et trois passes décisives.

Mavis Tchibota, remplacé à la 60e, et Ludogorets chutent chez le Sofia 1948 (0-2).

Malgré cette deuxième défaite de la saison, Ludogorets reste en tête avec 4 points d'avance sur le CSKA Sofia, qui compte un match de retard.

Croatie, 16e journée, 1re division

Osijek prend un point chez le Dinamo Zagreb (1-1). Titulaire, pour la deuxième fois de la saison, Merveil Ndockyt a été remplacé à la pause. Osijek est leader avec 1 point d'avance sur le second.

Espagne, 13e journée, 3e division

Enfin une victoire pour la réserve du FC Séville à Cornella (1-2). Baron Kibamba, de retour dans le groupe, a joué toute la rencontre dans l'axe. Les Sévillans sont 18e à 4 points du premier non-relégable.

Espagne, 12e journée, 4e division, groupe 5

Le CF Aguilas prend un point à La Nucia (0-0). Sans Amour Loussoukou, absent du groupe. Aguilas est dixième avec 17 points.

Espagne, 12e journée, 4e division, groupe 4

Remplaçant, Fates-Prévu Kaya Makosso est entré à la 67e lors de la victoire de Velez face à Tamaraceite (2-0).



Face à Eupen, Niels Nkounkou a livré son meilleur match sous le maillot du Standard (standard.be)

Velez est 11e avec 4 points d'avance sur la zone rouge.

Italie, 13e journée, 2e division

Gabriel Charpentier était titulaire lors du match nul concédé par Frosinone face à Lecce (0-0). Remplacé à la 71e. Frosinone est 4e à 5 points du premier.

Luxembourg, 12e journée, 1re division

Yann Mabella est l'artisan majeur du succès du Racing Union face à Differdange (3-1). L'international congolais a ouvert le score du droit à la 43e avant d'offrir le but du 3-1 à Rossi (69e).

L'ancien Nancéien totalise 9 buts et 5 assistances en 12 matches, contribuant au bon début de saison de son club, second à égalité de points avec Dudelange.

Sans Godmer Mabouba, absent, l'Etzella Ettelbrück subit la loi de Pétange (1-4).

L'Etzella est 14e avec 12 points.

Malte, 9e journée, 1re division

Sans Christoffer Mafoumbi, absent de la feuille de match, Mosta fait match nul avec Gzira United (2-2). Mosta est 9e avec 10 points.

Portugal, 11e journée, 1re division

Cinquième match sans victoire et deuxième revers de rang pour Boavista qui coule à domicile face à Famalicão (2-5). Titulaire, Gaius Makouta a été remplacé à la pause, à 3-1 pour les visiteurs.

Russie, 15e journée, 1re division

Le FC Oufa prend un point à Rostov (2-2). Titulaire en défense centrale, Erving Botaka Yobama se distingue à la 16e dans la surface adverse : sur un corner venu de la droite, il prolonge le cuir de la tête sur Zhuravlev, passeur décisif pour Agalarov.

Sur le deuxième but local, il est pris de vitesse par Almqvist (58e). Averti à la 13e, il est remplacé à la 67e.

Après ce match, Oufa est 12e à deux points de Rostov, 11e.

Russie, 24e journée, 2e division

Emmerson Illoy-Ayyet, titulaire, et le SKA-Energiya sur le terrain du Torpedo Moscou (0-0). L'équipe de Khabarovsk, quatrième avec 41 points, disputera un dernier match à l'extérieur, à Yenisey, avant la longue trêve hivernale (reprise le 6 mars).

Slovaquie, 15e journée, 1re division

Remplaçant, Yhoan Andzouana est entré à la 57e lors du court succès du DAC face à Senica (1-0). Actif, il aurait pu doubler le score, mais Twardek suppléa son gardien sur la ligne (74e), avant de faire le mauvais choix dans les dernières secondes en tentant sa chance au lieu de servir Moumou ou Schafër, bien mieux placés dans l'axe.

Le DAC Dunajska Streda est 4e avec 14 points de retard sur le Slovan Bratislava, leader.

Slovénie, 17e journée, 1re division

Antoine Makoumbou était absent du groupe de Maribor, vainqueur d'Aluminij (3-0). Le milieu international manquait sur la feuille de match pour la troisième rencontre consécutive (3 succès).

Maribor est deuxième à égalité de points avec Koper (33).

Suède, 29e et avant-dernière journée, 2e division

Contraint au nul à Örgryte (1-1), Helsingborg rate la montée directe en première division. L'équipe de Ravy Tsouka Dozi, absent ce week-end, est même sous la menace du quatrième, Norrby.

Pour conserver sa troisième place, Helsingborg devra donc battre Vasteras, l'ancien club de Tsouka Dozi, lors de l'ultime journée.

Suisse, 14e journée, 1re division

Lugano bat Lucerne (3-1). Sans Kévin Monziano, resté sur le banc. Lugano est 3e avec 5 points de retard sur le FC Zurich.

Turquie, 13e journée, 1re division

Remplaçant, Dylan Saint-Louis est entré à la 66e lors du succès d'Hatayspor face à Antalyaspor (2-2).

Hatayspor est deuxième à quatre longueurs du premier, Trabzonspor.

Ukraine, 15e journée, 1re division

Le Vorskla Poltava corrige le FC Illychivets Marioupol (5-1). Marc-René Mampassi, titulaire, a été remplacé à la 78e. Avec 7 points, Marioupol est lanterne rouge.

Ligue 1, 14^e journée

Montpellier est battu à Rennes (0-2). Entré à la pause, en lieu et place d'un Germain éteint, Béni Makouana a peiné à exister hormis une tête sortie du cadre par Baldé (66e), puis une frappe captée par Gomis (78e). Bradley Locko Manzouzi n'est pas entré en jeu lors du match nul de Reims à Strasbourg (1-1).

Lorient chute à Angers (0-1). Sans Loris Mouyokolo, resté sur le banc.

De retour dans le groupe messin, Warren Tchimbembé au match nul de ses co-équipiers face à Bordeaux (3-3). Convoqué dans le groupe, Yannis Mbemba n'a pas joué lors de la défaite de Nantes au Parc des Prince (1-3).

Ligue 2, 16^e journée

Le Havre est tenu en échec par Amiens (1-1). Fernand Mayembo était titulaire, tandis que Nolan Mbemba est resté sur le banc.

Remplaçant au coup d'envoi, Prince Oniangue a été lancé à la pause dans l'entrejeu de Caen, battu à domicile face au Paris FC (0-1).

Revenu à l'entraînement il y a quelques jours, Jason Ngouabi était aligné avec la réserve.

Rodez s'impose à Nancy (0-2). Adilson Malanda est entré à 80e. Dans les rangs lorrains, Warren Bondo reste à l'écart du groupe.

Niort, privé de Bryan Passi, blessé, est défait à Bastia (0-2).

L'AC Ajaccio l'emporte à Dunkerque 1-0. Sans Bevic Moussiti Oko, en phase de reprise.

L'équipe corse est deuxième avec 31 points, devant Le Havre, 6e avec 26 points, suivi de Rodez, 8e avec 22 points et Niort, 9e avec 21 points.

Plus bas, Caen est 15e avec 17 points, tandis que Nancy stagne à la dernière place avec 12 points.

Camille Delourme

NECROLOGIE



Les familles Nkenzo, Dianzinga et Léon Simon Nkenzo (agent du ministère des Affaires sociales, ex directeur de l'Institut nationale des aveugles du Congo) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur épouse, mère, fille et nièce Mme Nkenzo née Zoubabela Aurelie Danielle, survenu le 14 novembre 2021 à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au n°71 de la rue Malanda Faustin au Château Nganguouoni (arrêt de bus Bétina).
Le programme des obsèques se présente comme suit :
Vendredi 26 novembre
9h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
12h00 : départ pour le cimetière Wayako à Madibou ;
12h00 : absout sur place puis inhumation ;
14h00 : retour au domicile
16h00 : fin de cérémonie.



Magloire Nzonzi Badiakouahou, Bernadette Mayouma, Olivia Malonga, Claudia Mouanga, Béatrice Meza et la famille Kahunga ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fille, nièce, mère et grand-mère, Benoîte Mouanga (Ya Telle) survenu le dimanche 14 novembre 2021 à Pointe-Noire.
Le programme des obsèques se présente comme suit :
Jeudi 25 novembre
-10h00 : levée du corps à la morgue de Pointe-Noire et départ pour le cimetière Loubou ;
-13h00 : retour
-16h00 : fin de la cérémonie.

João Mbemba, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Mafimba et enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, père, oncle et grand-père Bienvenu Alain Patrick Mafimba, survenu le 17 novembre à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au n°74, de la rue Dahomey à Poto-Poto.
La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



La famille et les enfants Lembela remercient les parents, amis et connaissances qui de près ou de loin ont exprimé leur prière et assistance tant physique que matérielle lors du décès de leur épouse, mère, grand-mère, fille et soeur Martine Massanga Tchicaya, survenu le 8 novembre à Brazzaville.
L'inhumation a eu lieu le samedi 20 novembre au cimetière Loukanga 2.
À tous notre inoubliable gratitude.
Que Dieu vous bénisse.

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



CONTACTEZ NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE

Plusieurs Ponténégrins dépistés gratuitement

A la faveur de la Journée mondiale du diabète célébrée le 14 novembre, l'ONG R. Panabec (Réseau panafricain pour le bien-être communautaire) a organisé une semaine de dépistage gratuit de cette maladie dans quatre sites de vaccination contre la covid-19.

L'opération de dépistage du diabète couplée au prélèvement de la tension artérielle a permis aux citoyens et citoyennes de la ville océane de connaître leur état de santé avant de se faire vacciner. A travers cet examen, de nombreuses personnes prêtes à être vaccinées ont été mises au courant de leur taux de glycémie et ont pu prendre le vaccin sans problème. Cet examen a servi aussi à de nombreux citoyens de connaître leur glycémie et éviter ainsi les complications ultérieures. Menée avec l'appui de la direction départementale de la Santé de Pointe-Noire, l'opération s'est déroulée sans problèmes à la grande satisfaction des Ponténégrins qui ont souhaité qu'elle soit pérenne et étendue sur l'essentiel des sites de vaccination.

Les opérations de vaccination et du prélèvement de la tension artérielle ont commencé le 15 novembre et



ont pris fin le 19 novembre. Près de 430 personnes prêtes à être vaccinées ont été dépistées gratuitement

Les membres de R.Panabec procédant au dépistage du diabète et de la tension artérielle/DR dans quatre sites, à savoir Mouissou-Madeleine, Mbotra Etraba. Les personnes présentant le taux de glycémie élevé ont

été priées de se rendre dans les hôpitaux habiletés et CSI pour d'éventuels traitements car le diabète, quoiqu'étant une maladie chronique, présente moins de danger pour le patient qui peut suivre son traitement sans problème quand il est dépisté précocement.

Dirigé par Julien Mbemba, le R.Panabec veut poursuivre cette opération vivement saluée par la population. C'est ainsi que l'appui mais aussi le soutien de tous (pouvoirs publics, partenaires et associations ou ONG soeurs) est souhaité car au travers de cette opération, il a été constaté que de nombreuses personnes ne font pas ou font rarement le test de la glycémie dans la ville océane. Un dépistage précoce éviterait donc le stade critique de cette maladie qui, d'année en année, fait de nombreuses victimes.

Hervé Brice Mampouya

ART PICTURAL

Ange Luttera Nzaou retrace son parcours

«Le parcours d'un optimiste» est le thème de l'exposition du peintre Ange Luttera Nzaou qui a lieu au musée Cercle africain de Pointe-Noire, du 16 novembre au 5 décembre.

L'exposition est une révisitation du parcours parsemé d'embûches du peintre qui a su braver les écueils et obstacles ayant jalonné sa vie d'artiste. «Dès que j'ai décidé de faire carrière dans la peinture, ma vie n'a pas été de tout repos. Beaucoup d'obstacles se sont dressés sur mon chemin, un à un, j'ai pu les surmonter et cette exposition me permet de faire le bilan de mon parcours. Sans mon optimisme à y parvenir, je ne serais peut-être pas là où je suis maintenant, d'où ce titre «Le parcours d'un optimiste», a-t-il dit.

A travers la soixantaine de toiles exposées, Ange Luttera Nzaou explore les différents thèmes qui matérialisent son identité artistique en utilisant plusieurs techniques telles la peinture à huile sur toile, la peinture mixte avec collage, l'acrylique et aussi d'autres genres jusque-là peu utilisés par le peintre. « La pandémie du coronavirus a permis à tous de prendre beaucoup de recul sur de nombreux faits. Moi, par exemple, grâce à ce moment inédit que nous avons tous vécu chacun dans son coin, j'ai eu un regard neuf sur tout. Sans pression, et en travaillant calmement à la maison, j'ai révisité

beaucoup de choses. Avec mon attirance sur les couleurs, j'ai peint mes toiles en mettant en exergue mes couleurs préférées mais aussi je me suis exercé à la monochromie qui, par le passé, ne m'attirait pas tout comme le noir et blanc », a-t-il ajouté.

L'optimisme domine dans ces tableaux à l'instar de la toile «L'éveil», une véritable interpellation au sursaut. Le peintre convie l'humanité à se réveiller car elle est proche d'un gouffre et seul l'éveil permettra à tout le monde de se tirer d'affaire. Ange Luttera Nzaou ne cesse de se battre pour la valorisation des œuvres d'art africaines qui, à ses yeux, méritent plus que le sort qui leur est réservé. Aussi applaudit-il des deux mains le retour au Bénin des œuvres d'art de ce pays longtemps gardées en France. Il veut qu'il en soit aussi ainsi pour les œuvres d'art du Congo Brazzaville qui aujourd'hui se retrouvent pour des raisons diverses à l'étranger. « C'est le moment de nous rendre compte que l'art c'est notre modèle d'expression. Il faut acheter les œuvres d'art certes, mais il faut aussi les comprendre. Le tableau que j'ai intitulé «Pile ou face», par exemple, nous renseigne que l'argent est un



bon serviteur mais un mauvais maître. Ce tableau, comme d'autres aussi, pousse à la méditation et c'est aussi l'objectif de

l'art pictural », a-t-il conclu. En décembre prochain, Ange Luttera Nzaou va exposer lors du 3e salon de la peinture du Congo au musée

Ange Luttera Nzaou présentant une de ses œuvres/Adiac

Cercle africain. Une occasion de plus pour le public de découvrir encore cet artiste peintre.

H.B.M.

RELIGION

Le nouvel archevêque métropolitain de Brazzaville installé

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a été intronisé archevêque métropolitain, le 21 novembre à Brazzaville, en présence du président de la République, Denis Sassou N'Guesso; des pères archevêques venus du Gabon, du Cameroun, de la Guinée équatoriale, de la République démocratique du Congo, entre autres. Cinquième archevêque métropolitain de l'archi diocèse de Brazzaville, il succède à Mgr Anatole Milandou admis à la retraite après vingt ans d'exercice à ce poste.

Né le 16 octobre 1964, le nouvel archevêque métropolitain, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, a été intronisé prêtre en 1993. Docteur en droit canon, droit de l'Église ca-



Le président de la République avec les pères archevêques y compris l'intronisé DR

tholique romaine, il est devenu le premier évêque de Dolisie le 24 mai 2013 puis évêque coadjuteur de Brazzaville le 18 octobre 2020

avec droit de succession à l'archi diocèse de la capitale. Après le rite d'installation présidé par Mgr Anatole Milandou, la transmission

du crosse, bâton pastoral d'un évêque, symbole de pouvoir spirituel que doit désormais incarner le nouvel archevêque métropoli-

tain, un accord a été signé pour le jumelage entre les diocèse de Brazzaville et de Grenoble en France.

Rominique Makaya

DÉBATS

Journée scientifique autour des sciences sociales et humaines au service de la nation

La journée scientifique a été organisée par la Faculté des lettres, arts et sciences humaines (Flash), en partenariat avec le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, sur le thème « Novembre, mois de la science: -ciences sociales et humaines au service de la nation », dans la grande salle du complexe culturel du Congo (deuxième module du mémorial), le 20 novembre.

Le vice doyen de la Flash, le Pr Yvon Pierre Ndongo Ibara, a indiqué que la journée mondiale de la science, selon l'Unesco, est dédiée à la paix et au développement. Il s'est appuyé également sur la déclaration du gouvernement à l'occasion de la Journée internationale de la science au service de la paix et du développement, où la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le Pr Edith Delphine Emmanuel, a dit: « L'objectif étant de rapprocher la science de la société en mettant en évidence de possibles solutions apportées par la science, la technologie et l'innovation à certains des grands défis auxquels notre société est confrontée ».

C'est pourquoi, dans la quête perpétuelle des solutions liées aux questions de la paix et du développement, les sciences dites sociales et humaines sont généralement abandonnées au profit des sciences dites pures. Or, le développement et la paix sont d'abord des faits sociétaux qui nécessiteraient une analyse plurielle pour être mieux appréhendés par les membres de la société, a souligné le Pr Yvon Pierre Ndongo Ibara.

« Lors de la cérémonie des dédicaces du livre collectif, résultat des premières journées scientifiques du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, nous avons déclaré que nous avons émis le



Les communicateurs posant à l'issue de la journée scientifique / Adiac

vœu selon lequel le mémorial soit comme l'agora d'où bouillonne la science et d'où l'on valorisera nos savoirs endogènes pour une connaissance approfondie de nos différentes cultures, gage d'une paix et d'un développement durables. Aujourd'hui, nous vous invitons à déguster avec nous les apports des sciences sociales et humaines », a déclaré le Pr Yvon Pierre Ndongo Ibara.

Ouvrant la journée scientifique, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Belinda Ayessa, a salué l'initiative que les organisateurs ont eu d'engager cette réflexion avec pour thématique principale: « Sciences sociales et humaines au service de la nation ». Cette démarche, a-t-elle souligné, est d'autant plus ap-

préciable qu'elle se donne comme objectif de déboucher sur une réflexion liée au nécessaire questionnement sur le rapport entre les intellectuels et la science. Cette question suscite, même chez les novices en science, un certain nombre d'interrogations.

« Comme vous le voyez, nous sommes, nous aussi, engagés dans une réflexion permanente où s'affrontent, par livres et écrits interposés, procureurs et défenseurs d'une science qui constitue, aujourd'hui, le centre de la construction et du développement de l'homme. C'est au nom même de cette quête et de l'éclairage qu'elle peut apporter ici et maintenant que je déclare ouverte la journée scientifique: sciences sociales et humaines au service de

la nation », a dit Belinda Ayessa.

Après ces deux discours, les participants ont suivi les ateliers. Il y en a eu trois marqués par dix exposés. Le premier atelier, modéré par le Pr Joseph Itoua, a porté sur la grammaire et linguistique du français sur le thème « Le français au Congo: états et perspectives », avec pour communicateur le Pr Edouard Ngamounsi. Le champ stylistique a connu pour thème « L'étude des figures d'analogie, de substitution, d'amplification et d'atténuation dans Petit Piment d'Alain Mabankou », par le Dr Sidoine Romaric Moukougou, maître-assistant. Enfin, sur le champ stylistique, avec pour thème « Métaphore comme objet de persuasion dans l'analyse du discours sur le corona du président congolais », par le Pr Arsène

Elongo, maître-assistant.

Le deuxième atelier a porté sur trois exposés, notamment sur la sociologie avec le thème « La socialisation estudiantine à la politique » par le Pr Jean Bruno Bayette, maître-assistant; sur l'anthropologie avec le thème « Les rites de naissance chez les Mbochis » par Daniel Akouélé Oba; puis en philosophie sur le thème « Epistémologie et développement des sociétés en contexte d'oralité » par le Pr Didier Ngalebaye, maître-assistant, sous la modération du Pr Auguste Nsonsi.

Le troisième atelier a porté, entre autres, sur l'anthropologie avec le thème « Le Ndzobi, un levier utile pour la République » par le Dr Patrick Itoua Ndinga, maître-assistant; sur l'histoire avec le thème « Pierre-Savorgnan-de-Brazza et les missionnaires du Saint-Esprit dans l'occupation du Congo » par le Dr Abbé Brice Ibombo, maître-assistant; sur la socio-anthropologie avec le thème « Le magnétisme vital, sa place dans l'environnement traditionnel et dans notre environnement moderne » par le Dr lieutenant-colonel Maurice Itous-Ibara; puis sur la linguistique avec le thème « Les valeurs temporelles du présent: difficultés épistémologiques et carences sémiotiques », par le Pr Alain Fernand Loussakoumounou, maître-assistant. Le tout modéré par le Pr R. Yala Kouandzi.

Bruno Okokana